

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

MERCREDI 20 AVRIL 1977
N° 430 1,50 F

Belgique 15 FB
Commission Paritaire 56 942

QUI SONT
LES OUVRIERS AGRICOLES ?

«NOUS NE VOULONS PLUS
ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME
LES BÊTES ET LES
BÂTIMENTS DE LA FERME

Lire en page 2,
l'enquête-reportage
de Nadine Chatras

Projet de loi
sur la
consommation

LES CONSUM- MATEURS SONT AUSSI DES ÉLECTEURS

L'essentiel du conseil des ministres était plus dans les commentaires faits autour que dans les réformes elles-mêmes. Une fois de plus, les tonitruantes mesures de protection des consommateurs ont abouti à de toutes petites mesures : l'amélioration d'une loi de 1905, la généralisation d'un système de doléances des usagers plus efficace, et la possibilité pour ceux-ci de s'attaquer, y compris à l'Etat quand celui-ci commet des abus. Le «mal français» de Peyrefitte commence à servir puisque cette dernière réforme était proposée dans son livre. A part cette réforme, Giscard pensait plus à son voyage en Afrique, Barre à son débat sur la sidérurgie.

Lire notre article
en page 4

SOMMET FRANCO-AFRICAIN A DAKAR

GISCARD EN QUETE D'APPUIS

A la veille du départ de Giscard pour l'Afrique, Brejnev, le chef de l'URSS, a pour la première fois, pris officiellement position sur la situation au Zaïre. C'est pour menacer «ceux qui jettent de l'huile sur le feu dans la situation tendue du Zaïre et alentour doivent penser sérieusement aux conséquences qui en découlent» a-t-il annoncé, lançant ainsi une double menace d'une part, de renforcer la tentative soviétique en Afrique, d'autre part d'exercer des pressions très fortes à l'encontre de la France.

Le voyage de Giscard et la réunion du sommet fran-

co-africain prend ainsi tout son relief. En tout cas, la tentative giscardienne de sauver les intérêts de l'impérialisme français en instituant la conférence «franco-africaine» dès son élection, a pris, face aux ambitions soviétiques, une tournure directement militaire.

Apparemment fort du succès initial à la suite de l'«opération Transall», va-t-il réussir à entraîner plus avant

de nombreux pays africains, ou devra-t-il se contenter pour un certain nombre d'une approbation plutôt que d'un engagement ?

Lire notre
article p 9

ÉTATS-UNIS
Une crise difficile à surmonter

3^e PLAN ÉNERGÉTIQUE EN 4 ANS

Carter doit présenter ce soir devant le Congrès américain le troisième plan énergétique américain depuis 1973.

«Dans deux jours, je présenterai mes propositions au congrès. Beaucoup d'entre elles seront impopulaires» avait-il annoncé lundi soir à la télévision. Hausse des prix, restrictions d'énergie au moyen des taxes, d'autre part la taxe spéciale sur les grosses cylindrées qui mécontentera les trusts automobiles : les mesures sont déjà connues. Pour l'essentiel, le plan de Carter diffère peu dans son principe de celui préconisé par Nixon dans son plan «Indépendance» annoncé en avril 1973 avant même la crise du pétrole. Depuis, à la nécessité de l'impérialisme américain de faire face à ses propres difficultés internes, s'est ajoutée la volonté de faire de la politique énergétique une arme de guerre contre les pays producteurs de pétrole, notamment en constituant d'énormes stocks. Voilà ce que signifie l'effort - équivalent moral d'une guerre, dont parle Carter, qui ajoute : «Si nous attendons, nous vivrons dans la peur de l'embargo. Nous pourrions mettre en danger notre liberté... d'agir dans les affaires internationales.»

Lire notre article p 8

Du 19 au 23 avril à Autrans

Les municipaux CFDT en congrès après les municipales

Voir p 6

- Pour contrer efficacement Marchais, Mitterrand assure ses arrières dans son parti p. 3
- Les RI cherchent un nouveau secrétaire général pas trop voyant p. 4
- Comment la SAVAK assassine en France p. 8

Hier à Paris, contre Barre et le plan de restructuration

RIPOSTE MASSIVE DES SIDERURGISTES

Au Parlement, Barre louvoie

Quelques jours à peine après le succès de la journée «ville morte» de Thionville, des milliers de sidérurgistes venus de Lorraine, du Nord et de tout le pays, en manifestant hier à Paris ont franchi un second pas dans leur lutte contre le plan de chômage des maîtres de forge.

«Union, action, occupation» : ce mot d'ordre, assurément le plus repris et scandé pendant plus de trois heures, a montré qu'ils n'entendaient pas en rester là ! Oui, il est temps, grand temps d'engager une action de grande ampleur !

Voir p 5



Qui sont les ouvriers agricoles ? 3

Par Nadine CHATRAS

"nous ne voulons plus être considérés comme les bêtes et les bâtiments de la ferme"

Le patronat agricole cherche par tous les moyens à réduire au maximum le coût de la main-d'œuvre salariale : il fait travailler des stagiaires peu ou pas rémunérés, des gens soi-disant «débiles» qu'il paye 50% du SMIC alors que ceux-ci font le même travail, il surexploite les vieux ouvriers isolés. Face à cette situation, qu'impose le patronat agricole, la résistance quoiqu'encore limitée, se développe. C'est souvent la lutte quotidienne de syndicalistes dans leur canton qui permet de

faire front à l'exploitation forcée, imposée par ce patronat de combat.

Les ouvriers que nous avons rencontré dans le Maine et Loire, autour d'Angers, ont généralement un membre, plus ou moins proche, de leur famille qui travaille en usine et qui est marqué par les idées et les luttes des ouvriers d'industrie. Mais c'est surtout leur situation objective qui fait que les ouvriers agricoles aspirent à être reconnus comme partie intégrante de la classe ouvrière.

Syndicaliste dans une entreprise agricole

Joël est vacher dans une ferme appartenant à Cointreau, la firme qui fabrique les liqueurs du même nom. C'est un militant syndicaliste très actif ; sur toute la région du Segreen, il est bien connu des patrons ! Samedi matin, jour de congé, il nous reçoit dans la maison qu'il loue au patron. Il a réussi à imposer d'être en congé trois week-end sur quatre, par roulement avec les trois autres ouvriers de la ferme. Joël est délégué syndical, mais il n'a aucune couverture pour son travail syndical : il dispose selon la loi patronale de «huit heures de liberté mensuelles sans rémunération et à condition de prévenir le patron».

enlève cet adjectif «agricole» derrière ouvrier ! Tu sais, on est régi par le code rural comme les bêtes et les bâtiments de la ferme ce qu'on réclame, c'est au moins d'être régi par le code du travail.»

— Quotidien du Peuple :
Face au patronat agricole qui est souvent un patronat très dur, quelles sont les armes et les difficultés ?

«Moi, je suis syndiqué à la FGA (Fédération Générale de l'Agriculture) CFDT. C'est le poids du syndicat qui permet d'obliger les

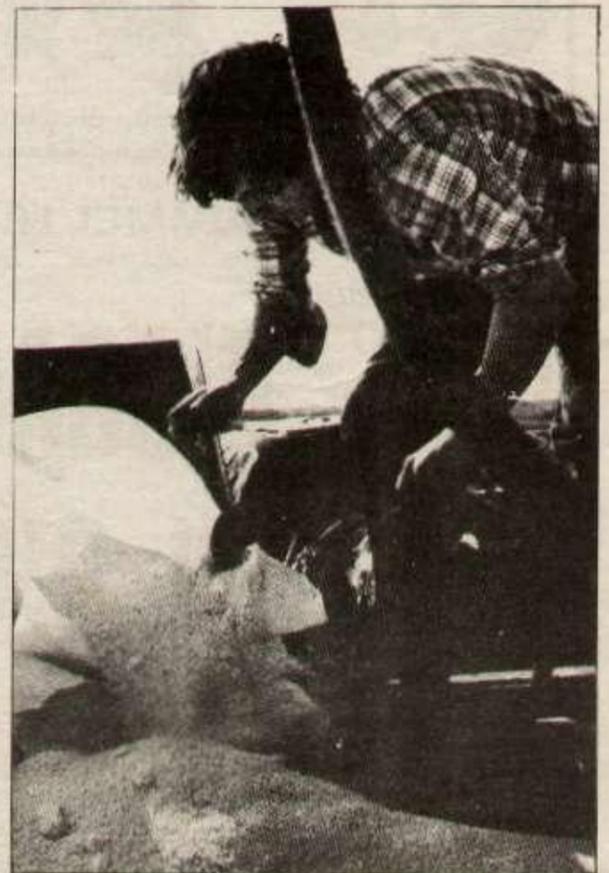
revendications, c'est tous les «retours à la nature» qu'on voit un peu partout ; les patrons s'en servent en rétorquant à nos demandes : «De quoi plaignez-vous ? Vous êtes de la campagne ! Des tas de jeunes viennent s'installer avec quelques chèvres, c'est qu'on est pas malheureux à la campagne !...»

— QdP : **Comment se sont passées les municipales dans ton village ?**

«C'est pas difficile, les conseillers municipaux des

— QdP : **Quels sont les projets des partis du programme commun sur les salariés ?**

«Il y a une ligne dans le programme commun pour nous : «Les petits et moyens producteurs pourront, avec les autres travailleurs de la campagne (aidés familiaux et salariés) dans le cadre économique d'ensemble favorable au plus grand nombre, mettre en œuvre le potentiel de progrès technique qu'ils ont su accumuler». Mais, on nous met sur le même plan que les patrons, alors que pour moi



VICTIME D'UNE REPRISE ABUSIVE DE TERRE, IL DEVIENT OUVRIER AGRICOLE

T. habite à l'écart de Trélazé dans une maison isolée au milieu des champs. On est un peu étonné en arrivant d'y voir du matériel agricole : mais T. est un ancien exploitant qui vit sur ce qui lui reste de sa ferme, les bâtiments d'habitation et quelques hectares.

plan Barre, on ne peut rien réclamer !

J'ai découvert aussi que la vie du petit exploitant est souvent bien proche de celle de l'ouvrier : on se fait bouffer par les industriels ou par les banques. Moi, je hais le système des banques.

A 40 ans, un de ses deux propriétaires, un lieutenant colonel lui a repris plus de la moitié de sa ferme pour, soi-disant, la donner à exploiter à son fils... et finalement, la vendre quelques années après. Se retrouvant ainsi démuné, T. a décidé de chercher une place d'ouvrier agricole pour pouvoir faire vivre sa famille : il est maintenant ouvrier dans une entreprise horticole.

On leur donne nos économies, nous les petites gens, pour qu'ils achètent des moyens de production avec lesquels ils vont nous exploiter. Le crédit agricole ne prête qu'aux riches, il profite des économies des ouvriers et des petites gens pour gagner de l'argent ou en faire gagner aux riches.»

— QdP : **Comment cela peut-il changer ? Si la gauche est au pouvoir en 1978, qu'est-ce que ça changerait pour vous ?**

— T. : «Comme agriculteur je me suis fait reprendre la terre injustement, comme ouvrier, je dois subir un contremaître exécrable pour gagner juste le SMIC. Et dans la boîte, il y a beaucoup trop de cadres qui sont payés plus d'un million, alors que ce sont des gens qui ne produisent pas, qui, en grand nombre, sont des parasites. Et qui, parfois, n'y connaissent rien. C'est dur d'être commandé par des gens comme ça. Et puis, ils se partagent le gâteau, mais pour les petits salaires, c'est le

— T. : Moi, je pense que ça ne changera rien pour nous. Même s'ils étatisent tout, les cadres continueront à gagner toujours autant, l'État continuera à donner des subventions aux sociétés et à prendre notre argent pour faire vivre une minorité. Les rapports ne changeront pas comme ça.

L'économie est faite par les gens qui travaillent. Ce sont eux la richesse du pays. Et bien ce sont les gens qui travaillent qui devraient décider eux-mêmes...»

COMME LES BÊTES ET LES BÂTIMENTS DE LA FERME !

«Il faudrait qu'on ai les mêmes droits que les salariés des entreprises de plus de 50, parce qu'en polyculture, une entreprise à quatre, cinq ouvriers, c'est déjà une grosse boîte ! Ce qu'on veut avant tout, c'est être considéré comme des ouvriers à part entière, qu'on



A PROPOS DU 1^{er} MAI DANS LES CHARENTES

Le 1^{er} mai 1975, les ouvriers agricoles de tout l'Ouest s'étaient donnés rendez-vous en Charentes chez Monsieur Brillet, président de la commission main-d'œuvre de la FNSEA, syndicat des patrons de l'agriculture.

Pourquoi ce rendez-vous ? Pour une manifestation chez ce monsieur de la FNSEA qui faisait travailler un 1^{er} mai ses nombreux ouvriers agricoles français et immigrés. Ce monsieur, président de la commission main-d'œuvre, ne connaît-il pas les lois ?

patrons à appliquer au moins la convention collective et à payer les gars au SMIC. La FGA regroupe tous les salariés de l'agriculture, ça fait du poids, mais c'est vrai que le président du Crédit Agricole ne se comporte pas de la même façon avec ses ouvriers et avec les employés de la caisse ! Ce n'est d'ailleurs pas facile d'obtenir satisfaction surtout actuellement où les patrons prennent prétexte de tout pour refuser toute augmentation : ils utilisent la sécheresse en élevage pour licencier des gars ; souvent ceux qui revendiquent le plus ; ils font travailler au noir les femmes, les enfants le mercredi et aussi des gens qui viennent de la ville le samedi : ils profitent du chômage, des difficultés des familles populaires, pour embaucher en payant mal ; et pour nous, c'est comme si on était en chômage partiel ! Ce qui nous fait du mal aussi à nous, ouvriers agricoles, pour satisfaire nos

villages voisins sont tous des notables ou des industriels ! Ici c'est un industriel qui est maire ; il a menacé de fermer l'usine (une usine de meubles) et de la transplanter ailleurs s'il n'était pas élu. Une fois passé maire, il a donné une journée de congé à tout le personnel...»

les agriculteurs sont tous des patrons. On voudrait savoir ce qu'on va devenir dans le cadre d'agriculture familiale qu'ils envisagent. Et de toute façon, même si notre situation s'améliore, il faudra toujours se battre, les patrons ne céderont pas comme ça, facilement à nos revendications.»

NOUS, ON EST DES EXCLUS !...

Aux dernières élections municipales, Alexis, ouvrier agricole, bien considéré dans sa commune, a l'audace de se porter candidat en même temps que son patron.

Au premier tour, Alexis a encore l'impudence d'arriver très nettement devant son patron... Et celui-ci de se fâcher tout rouge : «Si tu passes dans le Conseil, je te mets à la porte !...»

Que pensez-vous qu'il arrive ?... Ce fut Alexis qui se désista... Bien entendu.

Ceux qui m'ont raconté l'histoire ne m'ont pas dit si l'on parlait encore de démocratie à la mairie !

Enquête ASAVPA - Maine-et-Loire

Pour contrer efficacement Marchais

MITTERRAND ASSURE SES ARRIERES DANS SON PARTI

Dans une lettre adressée aux militants du parti socialiste, et publiée dans l'organe du PS, «*le Poing et la Rose*», Mitterrand insiste à nouveau sur la question de la cohésion interne de son parti à la veille de son accession probable au pouvoir. En s'en prenant aux «*fractions organisées*», le premier

Dans sa lettre, Mitterrand dénonce : «*comment ne pas être préoccupé par la situation que crée l'existence au sein du PS de véritables fractions organisées ? (...) Ces groupes - ou certains d'entre eux - disposent de locaux, de moyens de financement, d'une presse, extérieure au parti, ils s'adressent sans mandat à l'opinion, ils prélèvent sur nos adhérents des cotisations indues, ils organisent des réunions, des séminaires, des colloques, des stages de formation, où les militants sont conviés de façon discriminatoire en dehors des instances régulières du parti.*»

Toutes pratiques qui sont, depuis le début de son existence, celles du CERES. Comment se fait-il donc que c'est simplement aujourd'hui qu'elles commencent à inquiéter le premier secrétaire du PS ? On peut facilement deviner qu'à la veille de gouverner en collaboration avec le PCF, la direction du PS tient particulièrement à réduire au silence, ou au moins à limiter considérablement l'expression d'une tendance dont les positions sont souvent plus proches de celles du PCF que de la direction du PS lui-même.

L'exemple en est encore fourni par l'éditorial du dernier numéro de «*Repères*», revue du CERES. Le parti socialiste y est présenté comme allant «*à la dérive*». Et les points

politiques qui sont soulevés sont la question du parlement européen (l'article était antérieur à la prise de position de Marchais) et celle des indemnités des actionnaires des sociétés nationalisées : deux points sur lesquels la direction du PS s'est justement heurtée au PCF dans la dernière période.

Certes, Mitterrand se soucie peu d'avoir à établir un rapport de forces avec Marchais avec, en permanence, dans son dos, des membres de son parti qui menacent de se ranger du même côté que le partenaire et concurrent. C'est ce qu'on avait pu vérifier, entre autres, en 1975, quand le PCF attaquait violemment le PS : à l'époque, le CERES reprenait les propositions «*d'action commune*» dont Marchais faisait un critère de la sincérité unitaire du parti socialiste.

Dans la bataille interne qui s'engage, chaque adversaire dispose d'atouts non négligeables. D'un côté, Mitterrand a pour lui son prestige personnel. Il peut aussi profiter à fond de la position minoritaire des membres du CERES. En effet, ceux-ci reconnaissent volontiers que le projet politique qui est le leur n'a de signification qu'à l'intérieur du parti socialiste : ne pouvant agiter sérieusement la menace d'une scission, ils risquent donc d'avoir à se soumettre

secrétaire du PS vise essentiellement la tendance CERES. Les positions de ce courant, qui représente jusqu'ici entre un quart et un tiers des adhérents, sont au fond jugées trop complaisantes à l'égard du PCF par la direction socialiste.

aux conditions que leur dictera la direction.

Mais, d'un autre côté, Mitterrand devra tenir compte des conditions dans lesquelles le parti socialiste a pu refaire ses forces au point de devenir le premier parti de France au plan électoral : l'unité de la gauche, l'alternative qu'elle semble représenter au pouvoir en place, a compté pour beaucoup. Frapper de plein fouet les plus chauds partisans de cette union sera donc difficile. Il faut ajouter l'influence importante qui est celle du CERES, ou de mili-

tants proches de lui, au sein de la CFDT : Mitterrand ne peut pas oublier que l'implantation du PS dans cette centrale est la seule possibilité pour lui de faire quelque peu contre-poids à l'utilisation par le PCF de l'appareil de la CGT.

Quelle que soit l'issue de la querelle, une chose reste certaine : le règlement des contradictions internes au parti socialiste est intimement lié à celui des contradictions au sein de l'union de la gauche.

Jean LERMET



Congrès de Pau du PS : depuis cette date, le CERES est réduit à l'état d'opposition minoritaire

LES POSITIONS EN PRÉSENCE

MITTERRAND

Mitterrand avait défini la sienne lors de la dernière réunion du comité directeur du PS, et il l'avait expliquée ensuite au club de la presse :

«*Une organisation ne peut pas être contrairement à elle-même. Le PS a besoin d'éléments d'unité. Il a besoin d'éléments d'homogénéité, il a besoin d'une organisation (...). Le PS peut être amené à gouverner demain dans le cadre de l'union de la gauche. Il ne peut pas proposer en même temps trois ou quatre projets différents et contradictoires. Il ne peut pas y avoir plusieurs partis dans un parti. Tout ce qui peut ressembler à un parti au sein du PS différent du PS doit disparaître.*» A ces conditions, il était prêt à admettre : «*Il y aura une majorité et une minorité, c'est très bien comme ça.*» Et même : «*Je serais très inquiet si la majorité devait atteindre 99,90, 85 ou 80%.*»

LE CERES :

Dans le dernier numéro de sa revue, «*Repères*», le CERES répliquait : «*L'unité du parti n'est pas affaire de dévotion.*» «*Beaucoup de sottises se sont dites - et se diront - sur l'unité du parti. Ceux qui croient la servir en la confondant avec la monarchie font, nous semble-t-il, fausse route. (...) Est-il possible, par exemple, de rappeler sans se faire accuser de nourrir des pensées régicides, que la cohésion d'un parti démocratique doit plus à sa rigueur politique qu'à sa rigidité statutaire ? Dans l'histoire du socialisme français, la concentration des pouvoirs n'a jamais été poussée aussi loin qu'aujourd'hui. Ce n'est pas d'une importation supplémentaire de centralisme démocratique - ou charismatique - que les socialistes ont besoin, mais de courage et de vérité.*»

LE CERES ET LE PARTI SOCIALISTE

C'est en 1965 qu'un petit groupe de hauts fonctionnaires adhérents au parti socialiste commença à se constituer à Paris pour mettre sur pied une «*force de proposition*» qui sera le CERES. Constitué petit à petit en tendance qui commença à se structurer à l'échelle nationale, il représente en 1971, au moment du congrès d'Épinay qui fonde le nouveau parti socialiste, 8,5% des mandats donnés par les sections.

Sa chance sera double à ce moment-là : d'une part, il représente l'appoint indispensable à l'alliance entre Mitterrand d'une part, Mauroy et Defferre de l'autre, pour renverser le pouvoir des vieux caciques de la SFIO Mollet et Savary. Cette position charnière lui permettra d'accéder au secrétariat national du parti, position qu'il utilisera pour étendre son influence. D'autre part, au moment où il s'agit d'engager la discussion avec le PCF pour le

programme commun, le CERES présente la double particularité d'avoir toujours parié sur l'union de la gauche, et d'avoir élaboré dans cette perspective des éléments de programme : ses dirigeants pourront donc jouer un rôle actif dans la définition du programme du PS et dans la négociation du programme commun.

Utilisant cette situation favorable, le CERES continuera à progresser, recueillant 21% des mandats en juin 73, au congrès de Grenoble, et 25,4% au congrès de Pau en février 75. C'est à ce moment que Mitterrand, réunissant l'unanimité du reste du parti sur son nom, élimine la tendance du secrétariat national. Depuis, le CERES se trouve condamné à une situation d'opposition minoritaire, dont il lui est difficile de sortir : son pari essentiel est en effet d'éviter la marginalisation style PSU en travaillant au sein du parti socialiste.

Eurocard

Limitation des pouvoirs du parlement européen à ce qu'ils sont actuellement. Élection de ce parlement au suffrage universel. Telles semblent être, depuis les déclarations de Marchais, les positions de tous les partis représentés au parlement. Derrière cette apparente unanimité, se cachent bien des divergences. Notamment au sein du parti socialiste : lors d'une réunion où participaient socialistes et radicaux de gauche, Guidoni, du CERES et Rocard «*s'exprimant au nom du secrétariat national du parti socialiste*», ont en effet parlé de l'Europe. Pour le premier, «*l'élément décisif de la situation en Europe est que, avec le Programme Commun, un processus de transition démocratique et pacifique au socialisme peut commencer en France.*»

De son côté, l'ancien secrétaire national du PSU affirmait : «*Courir en commun l'aventure industrielle, ce sera la première réforme qu'une majorité de gauche introduira dans la politique européenne de la France. Les pays européens doivent prendre en commun l'organisation économique du monde.*»

Patron de choc

À propos de l'application du Programme Commun, Defferre a rappelé «*l'autorité dont doit disposer, même dans l'autogestion, la direction d'une entreprise*». Estimant les licenciements économiquement inévitables, il a fait des reproches au Programme Commun : «*il contient, à ce sujet, un certain nombre de contradictions : les licenciements y sont d'abord interdits, puis autorisés s'ils sont suivis de reclassements, ce dernier point étant encore précisé dans l'annexe.*» On devine dans quel sens la maire de Marseille entend trancher cette difficulté.

Entretiens écologiques de Dijon D'Ornano en vert

La démagogie écologiste gouvernementale se poursuit tout azimut. D'Ornano a ouvert les premiers entretiens écologiques de Dijon où il a tenté de passer pour un écologiste militant. On l'a notamment entendu parler de «*la nécessité de concilier l'impératif du développement économique et les aspirations individuelles, dès le stade de la conception des projets et des choix.*» Le nouveau ministre de l'environnement n'a évidemment pas parlé de son action comme maire de Deauville, lorsqu'il décida, contre l'opposition des organismes compétents en matière d'environnement et celle des travailleurs de faire construire «*Port Deauville*», ensemble de «*marinas pieds dans l'eau*» pour milliardaires.

Valse des préfets

Le conseil des ministres d'hier a confirmé l'entrée du gouvernement dans la période électorale, en décidant un mouvement très important de personnel préfectoral ; au total, une quarantaine de préfets et sous-préfets sont concernés. Les Corses seront particulièrement satisfaits d'apprendre que Bentegeac, auteur du rapport de liquidation de la viticulture du midi, est nommé préfet chez eux. Naturellement, les nominations et déplacements multiples, ainsi que les mises à l'écart, sont à rapprocher des propos tenus par Barre et le ministre de l'intérieur Bonnet aux préfets : il leur avait été demandé de soutenir ouvertement les candidats de la «*majorité*» aux prochaines élections.

Commentaire

Commentant les commentaires de la presse sur la prise de position de Marchais à propos du parlement européen, l'«*Humanité*» écrit : «*Ce changement, c'est la plus grande aptitude des communistes à poser*

clairement les questions décisives devant les travailleurs, les démocrates, les patriotes. Le PCF ne défend pas l'indépendance nationale de façon étroite, mais ouverte. Très ouverte, en effet.

POLITIQUE

LES RI CHERCHENT UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAS TROP VOYANT

CHINAUD FAVORI

Depuis les municipales, on ne parlait plus guère des Républicains Indépendants. Battus par la gauche dans de multiples villes, battus par le RPR et Chirac à Paris, il leur fallait «faire le point». Il faut croire qu'en un mois ils ont eu le temps de

À défaut d'être nombreux, à défaut d'apparaître comme une force politique réellement capable de faire des propositions à la droite divisée, les républicains indépendants se donnent au moins l'illusion d'être bien organisés. Leur conseil politique ne comprend pas seulement les membres du gouvernement, il ne comprend pas seulement les bureaux des groupes parlementaires, il comprend aussi les secrétaires régionaux, les délégués de la Génération Sociale et Libérale, les délégués des clubs perspectives et réalités (animés par Fourcade), les délégués des collectivités locales (Marcelin en tête), et les délégués du bien connu Comité national de soutien au

président de la république, que «dirige» Bertrand de Maigret, encore un battu parisien.

Au total 40 personnes ; 40 qui devront choisir l'un d'entre eux comme secrétaire général avant le congrès. Si l'on retire les ministres, tels que Bonnet, Soisson ou Fourcade, ceux qui l'ont été, comme Poniatowski, et qui ne semblent plus dans le coup en ce moment, il ne reste plus grand monde pour assurer ce secrétariat général. Ce qui n'est peut être pas une mauvaise chose aux yeux d'un Giscard qui rêve d'un grand parti du centre, dans lequel les RI ne seraient qu'une partie.

Pourtant, quand on parle

réfléchir puisque c'est aujourd'hui que le conseil politique des RI doit désigner son nouveau secrétaire général, l'ancien, Dominati, ayant abandonné ses fonctions à la suite de sa nomination comme secrétaire d'Etat.

des RI, un nom revient, qui aux yeux des observateurs a de bonnes chances d'être désigné comme secrétaire général : Roger Chinaud. Il est député, il n'a pas été élu conseiller de Paris, il n'est pas au gouvernement et il y a peu de chances qu'il le soit un jour, même avec

Giscard ; il ne poserait pas de problèmes sérieux en cas de refonte des RI. Un secrétaire idéal pour un parti en perte de vitesse, sans idée, sans relief, sans grandes capacités à faire autre chose que des déclarations de réponses au RPR ou à la gauche.



Chinaud : à défaut d'autre chose... il est dévoué...

LES COUDES AU CORPS

Le Front Progressiste, le mouvement «Initiative Républicaine et Socialiste», l'Association des Elus Gaullistes de Progrès et l'amiral Sanguinetti sont d'accord pour se réunir, afin d'avancer vers «l'unification des gaullistes d'opposition». Jusqu'ici, Charbonnel, le maire de Brive, avec ses «républicains de progrès», ne marche pas dans cette initiative. Debu-Bridel, du Front Progressiste, estime que «sous la pression de la base une unité totale se réalisera avant peu, en vue des élections législatives, par la force des choses». «En vue des élections législatives» : était-il besoin de le préciser ?

Réunion des maires socialistes à Dreux

LES APPRENTIS DE MITTERRAND

Mitterrand réunit aujourd'hui à Dreux les 81 maires socialistes des villes de plus de 30 000 habitants. Le but de cette rencontre est d'examiner les problèmes qui se posent aux maires socialistes,

un mois après leur élection. Voilà un thème suffisamment vague pour qu'il englobe à la fois les problèmes de gestion, les rapports avec le PCF, et aussi la situation interne des socialistes.

En ce qui concerne la gestion, la position des nouveaux maires socialistes (ils sont 35) est difficile : à 10 mois des élections législatives, ils ne peuvent pas se permettre d'appliquer les mêmes méthodes qu'un Defferre par exemple. D'une part la volonté de changement qui s'est exprimée nécessite que certaines réformes soient mises en chantier dès maintenant ; d'autre part la gauche n'est pas encore au gouvernement, et toute erreur «de gauche» en matière de gestion des municipalités peut retirer des voix.

L'exemple de Chambéry, où le Conseil municipal a voté une motion de soutien aux luttes des soldats avant que deux conseillers municipaux du PSU ne distribuent des tracts aux militaires le

montre bien : les partis traditionnels de droite sont prêts à saisir toutes les occasions pour grignoter des voix.

Quant aux rapports entre PS et PCF, ils se posent de la même manière, mais avec plus d'acuité parce que plus concrets, au plan national et au plan des municipalités : il faut à la fois offrir le visage d'une gauche unie, sans pour cela faire de concessions de fond ; quel soutien apporter aux luttes, les conseils municipaux doivent-ils voter des motions en faveur des nationalisations de telle ou telle entreprise ? C'est aussi cela le débat PS-PC au sein des municipalités.

La question principale de cette réunion de Dreux sera quand même celle des rapports internes au PS. Ce

n'est d'ailleurs pas par hasard que les maires socialistes se réunissent dans cette ville de Dreux : le nouveau maire y est une femme de 31 ans, agrégée d'histoire, sortie de l'ENA, et adhérente du PS depuis 71. C'est sur ce type de militants, qui n'ont rien à voir avec les notables SFIO qui subsistent encore par endroit, que Mitterrand veut s'appuyer. Le secrétaire du PS les appelle, paraît-il, les «sabras», du nom des israéliens nés en Palestine occupée... Ils ne sont pas issus de la SFIO, ils ne sont pas au CERES, ils sont professeurs, ou viennent de l'ENA, et surtout ils ont adhéré au PS grâce à la présence de Mitterrand à sa direction. Ils sont jeunes également (le maire d'Angoulême 31 ans, celui de Chambéry 33, ce-

lui de Chartres 42, celui de Castres 32, celui de Saint Herblain 27 ans, etc... On en revient à l'après 78 : il faudra pour Mitterrand compter sur des hommes neufs, ayant une certaine habitude de gestion et des compétences, et qui ne suivent pas les groupuscules au sein du PS.

On comprend l'attention que porte le secrétaire du PS à «ses» maires : ils sont sa majorité d'aujourd'hui, ils sont les conseillers ministériels et les secrétaires d'Etat de demain. Ce qui par ailleurs nous permet de voir dans leur gestion d'aujourd'hui dans les villes ce qu'entend faire le PS demain au gouvernement : changer le moins possible de choses.

Conseil des Ministres

LES CONSOMMATEURS SONT DES ÉLECTEURS

Avancé d'une journée pour permettre à Giscard de partir à Dakar, le conseil des ministres d'hier aura été vite expédié. Giscard s'appretait à prendre son avion, Barre avait plus la tête au débat parlementaire de l'après-midi sur la sidérurgie, et ce sont surtout les conseillers ministériels qui travaillent en ce moment à mettre au point le plan d'action du gouvernement qui en principe doit être connu le 26 avril. A moins que Barre n'en donne la primeur ce soir à Antenne 2.

Les sujets «abordés» au conseil des ministres n'étaient cependant pas peu importants : outre un rapport de Haby sur «l'accès des élèves de l'enseignement technique aux grandes écoles», il a été question des problèmes d'approvisionnement de la France en matières premières, des perspectives du commerce extérieur, et des travaux du conseil des ministres de la communauté européenne. C'est pourtant un sujet plus concret, plus facilement démagogique aussi, qui a été mis en avant hier : la protection des consommateurs.

C'est un sujet qui effectivement concerne de près les travailleurs, et sur lequel beaucoup de choses sont à faire. L'interview que Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, a donnée au «Figaro» montre le type de «réforme» que le gouvernement entend engager sur ce point : amélioration de la loi du 1^{er} août 1905, qui, paraît-il, est excellente en matière d'étiquetage, et qu'il suffit de mettre au goût du jour. A cette réforme, il faut ajouter pour faire un bilan complet l'extension de l'opération «boîte postale 5 000», qui consiste à fournir dans tous les départements une adresse où les consommateurs peuvent envoyer leurs doléances, et également le vœu que dans chaque entreprise se crée un «service consommateur», ce qui est d'ailleurs réalisé dans bien des cas, et va de pair avec le service publicité.

Cette «extension considérable des droits des consommateurs» (dixit Scrivener) lui a, paraît-il, été dictée par les associations de consommateurs, qui sont au nombre d'une vingtaine au niveau national. Il est vrai que l'Institut National de la Consommation et son journal «60 millions» sont particulièrement choqués par le gouvernement. Son président n'est-il pas Henri Estingoy, républicain indépendant et candidat malheureux sur les listes d'Ornano à Paris. Comme pour les écologistes, la bourgeoisie cherche à récupérer ou à diriger des mouvements qui pourraient ne pas aller dans le sens voulu par elle. Et quand des contradictions apparaissent entre la droite et les capitalistes qui sont derrière et des associations de consommateurs, la méthode n'est pas la concertation : pour s'être trompée, à la suite d'une faute de trappe, sur la contenance d'un réfrigérateur, la revue «Que Choisir» est condamnée à verser 31 millions d'anciens francs d'amende, et ce, malgré les rectificatifs publiés dans la revue.

Eliminer les associations gênantes, mettre en avant celles dirigées par les giscardiens, demander aux entreprises d'être plus habiles en matière de publicité, se montrer à la télé pour faire beaucoup de démagogie, voilà le résultat d'un ministère nouveau créé il y a 15 mois.

Pas trop tard ?

Lors des dernières élections municipales, le PSU avait participé, partout où on avait bien voulu lui faire une place, aux listes d'Union de la gauche. Cette fois-ci, un de ses dirigeants, Victor Fay, propose dans «Tribune socialiste», hebdomadaire de ce parti, qu'il participe à la renégociation du programme commun. Il s'agirait «d'associer aux partis du programme commun les organisations politiques, syndicales, familiales, écologistes, et autres qui n'ont pas adhéré à ce programme.»

Mais est-ce en s'entourant de cette nébuleuse que le PSU pourrait convaincre l'Union de la gauche qu'il représente aujourd'hui une force suffisante pour participer pleinement à la renégociation de son programme ?

Toujours la combine

Après la proposition faite par le Républicain Indépendant Chinaud d'introduire la proportionnelle pour les prochaines législatives, le RPR a encore répondu non, par la voix de son délégué politique Guéna. Chirac avait appelé cette idée, voici quelques semaines, une «combine». Cette fois-ci, Guéna l'a qualifiée de «faux semblant». Stasi, du CDS, a également pris position contre l'introduction de cette réforme «avant les prochaines élections». Lecanuet, son chef de file, s'y était montré favorable.

LUTTES OUVRIÈRES

Hier à Paris, contre Barre et le plan de restructuration

RIPOSTE MASSIVE
DES SIDERURGISTES

C'est aux pieds de la Tour Eiffel que les sidérurgistes lorrains, avaient rendez-vous hier, avant de se rendre en manifestation à l'Assemblée Nationale. Dès 11 heures, ils étaient 3 à 4 000, chiffre qui allait se multiplier, jusqu'à 14 heures, 90 cars venant de Lorraine, dont 56 pour la seule ville de Thionville. Les centaines de banderoles chatoyantes plantées à même le sol, les cars décorés d'affiches : «*Nous voulons vivre et travailler au*

pays», pouvait on y lire le plus souvent, le va-et-vient incessant, les réflexions ironiques : «*Demandez le «Républicain Lorrain», vont pour quelques heures transformer la physionomie du Champ de Mars. C'est la bonne humeur, mais aussi bientôt la colère qui va éclater tout à l'heure. «En passant par la Lorraine avec le chômage...» chantent dans un coin, les ouvriers de la centrale thermique de Richemont, (dépendant d'Usinor).*

La manifestation démarre alors que des milliers d'autres sidérurgistes venus du Nord (Usinor Louvroil, Trith St Léger) mais aussi des AUMD à Decazeville, les mineurs de fer se seront fondus avec les premiers arrivants.

«UNION, ACTION,
OCCUPATION !»

Une chose immédiatement saute aux yeux : les sidérurgistes ne sont pas là pour faire une promenade mais comme l'affirment plusieurs, «*pour faire connaître le problème de la sidérurgie*» et surtout «*montrer que nous sommes décidés à engager l'action.*»



Les sidérurgistes vont le faire savoir bien fort dans les rues. Cette manifestation n'avait de sens que conçue comme un premier pas vers une action plus forte. «*Nous sommes ici pour affirmer que les choses sérieuses ne font que commencer*», nous affirment des ouvriers CGT et CFDT d'Usinor Thionville, ouvriers que les organisateurs de la manifestation avaient d'ailleurs relégué loin derrière les élus PCF et PS qui se trouvaient eux, en tête du cortège. Cette «*anomalie*» sera énergiquement et efficacement réglée en quelques minutes par les travailleurs d'Usinor qui vont dans la foulée donner le ton : «*Union, action, occupation*». Ce mot d'ordre, le plus repris pendant trois heures, qui fixe clairement une des tâches à prendre en main après cette journée, va être repris massivement par des milliers d'autres ouvriers lorrains, comme ceux de la Sollac-Sacilor (Gandrange, Hayange) touchés par 9 000 licenciements, ceux d'Usinor Longwy, aussi par ceux très remarqués des usines sous-traitantes des maîtres de forge dont le nombre illustre l'ampleur de l'attaque qu'entendent perpétrer les patrons sidérurgistes. Voilà d'ailleurs qu'arrivent les ouvriers de «*Longwy Bas, Mont St-Martin*», filiale d'Usinor Longwy. «*La nécessité d'engager la lutte rapidement, ce sont les travailleurs bien au-delà de la sidérurgie qui la ressentent aujourd'hui. C'est pour ça qu'on est là aussi.*»

«MINEURS,
SIDERURGISTES,
MÊME COMBAT !»

Engager la lutte immédiatement mais aussi seconde

nécessité, l'engager sur l'ensemble de la sidérurgie est une idée qui a largement fait son chemin ces dernières semaines. Vont en témoigner les ouvriers cégétistes de Rombas : «*Sacilor, Usinor, Sollac, pas un seul licenciement*» scandent-ils. Après une vibrante «*Internationale*» chantée par les ouvriers des usines d'Usinor, ce sont les aciéristes de Pompey (600 licenciements prévus dans les trois ans) qui affirment aussi «*mineurs, métallos, même combat*». Les mineurs arrivent maintenant, au pas, le casque sur la tête, la lampe frontale allumée, une autre à la main «*Cho, cho, chômage ras-le-bol*».

Il est 15 h. Beaucoup entendent bien aller exprimer leur colère devant l'Assemblée Nationale, sans que beaucoup d'illusions existent sur les résultats que va donner le débat. «*Tout au plus, cette première manifestation peut faire reculer les mesures quelques semaines*» disent les aciéristes de Pompey mais «*il faut montrer qu'on est là*».

«LA NATIONALISATION :
JE SUIS POUR. LA LUTTE
EN TOUT CAS, C'EST
PRINCIPAL.»

Les nationalisations, le programme commun ? On en parle aussi et l'on remarque cette chose : certains de ceux-là même qui, comme dans les rangs d'Usinor, scandent «*Union, action, occupation*», initiative repoussée de jour en jour par les responsables du PCF, affirment une certaine confiance envers les solutions de ce parti : «*Union, action, programme commun*» ajoutent-ils.

Ces mots d'ordre contradictoires, qui coexistent, se remarquent aussi chez les travailleurs des AUMD, travailleurs dont on remarque la combativité et qui bloquent un carrefour. Alors que l'un d'eux, crie «*AUMD*», les autres scandent «*vraicra*», rythmant leurs paroles en frappant le sol de leurs casques et cela pendant plusieurs minutes et à plusieurs reprises. Une volonté unissait en tout cas, à la fois les ouvriers confiants dans les solutions de la gauche et les autres : «*en tout cas, c'est le moment d'y aller*».

«Y aller» : les sidérurgistes entendaient bien hier, faire une première action de grande ampleur en allant

troubler quelque peu les parloires du Parlement. Une partie d'entre eux, qui en manifesteront nettement le désir, sera déçu ! Les directions syndicales, Chêréque de la CGT et Rolland de la CFDT en tête, clôtureront la manifestation par des discours aussi longs que vides de perspectives et qui seront fustigés en tant que tel par de nombreux ouvriers. «*On les a déjà entendu des dizaines de fois. Maintenant, c'est l'action qu'il faut !*»

Cette colère, Ballanger, président du groupe révisionniste à l'Assemblée Nationale, en fera les frais comme il le méritait, quinze ouvriers lui sommant de s'expliquer.

Richard FEUILLET

A la SMN (Caen)

DÉBRAYAGE
ET MEETING

Dans le cadre de la journée d'action dans la sidérurgie, les syndicats CGT et CFDT de la SMN (société métallurgique de Normandie) à Mondeville près de Caen appelaient à un meeting devant l'usine. A cet appel, s'étaient joints la CFTC et FO qui ne représentent pas grand chose sur la boîte.

Deux mille travailleurs se sont retrouvés devant les grands bureaux. C'est l'indice d'une forte mobilisation dans cette usine qui compte 7 000 personnes, encadrement compris, où les horaires de travail sont tellement différents (7x8, 2x8, journée) que jamais tous les travailleurs

ne sont ensemble dans l'usine.

Comme leurs camarades de Lorraine, du Nord et de la Loire, les sidérurgistes de la SMN sont victimes des plans de misère des maîtres de forge. Le chômage partiel ampute gravement les salaires (un jour par semaine) et les menaces de licenciements pèsent de plus en plus. Seulement, pour lutter efficacement, il faudrait que les directions syndicales joignent leur combat à celui de tous les sidérurgistes de France à commencer par Usinor-Thionville.

Correspondant SMN

Au parlement

BARRE
LOUVOIE

Dans son discours à l'assemblée nationale, Barre a confirmé l'objectif fondamental qui est celui du gouvernement et des maîtres de forges dans la restructuration de la sidérurgie : «*Le rétablissement de la compétitivité de la sidérurgie, qui est une nécessité vitale dans la crise actuelle, ne peut s'opérer sans que cette industrie, comme ses homologues et ses concurrentes, ne procède à des réductions d'emploi*».

L'essentiel était dit. Dès lors, le premier ministre pouvait bien manifester sa «*compréhension*» pour les travailleurs, prêcher : «*à l'amertume, doit faire place la confiance, à l'anxiété, l'espoir*». Il restait certain, comme prévu, que l'épine dorsale du plan de redressement de la sidérurgie était, avec la liquidation des secteurs jugés archaïques au regard de la concurrence internationale, les suppressions d'emplois qui s'en suivent.

Pour le reste, Barre a fait le point de ses propositions. Il s'est montré satisfait que, selon ses calculs, les 3/4 des travailleurs dont les emplois seront supprimés se trouvent soit en retraite anticipée, soit prétendument «*reclassés*». Il a fait miroiter l'implantation d'usines automobiles dans les régions sidérurgiques, parlant pêle-mêle de Renault, Peugeot, Citroën et Chrysler.

Enfin, comme la fermeture de l'usine de Thionville suscitant décidément un mouvement trop important,

il a louvoyé sur ce point, en indiquant que le gouvernement «*demandera au groupe Usinor de revenir sur sa décision de fermeture immédiate du haut-fourneau de Thionville*».

On peut se demander si l'expression «*fermeture immédiate*» n'est pas là pour indiquer qu'il vaudrait mieux attendre après les élections législatives. De toute façon, la conviction était largement répandue chez les travailleurs que le haut-fourneau proprement dit, très moderne, ne serait pas fermé : Usinor aurait parlé de fermer l'ensemble de l'usine pour donner ensuite une impression de soulagement par le maintien du Haut-fourneau. Dans ce cas, la déclaration de Barre consisterait simplement à demander au patron de s'en tenir au plan qu'il prévoyait en réalité.

Il y a bien peu de chances pour que ce débat parlementaire apporte autre chose. Au nom du RPR, Guéna a ensuite fixé des «*conditions*» au plan sidérurgie, demandant que les députés en contrôlent l'application et parlant d'emploi en termes généraux. Ansart pour le PCF, a proposé la nationalisation. Mauroy, pour le parti socialiste et les radicaux de gauche, insistait sur «*un contrôle direct et renforcé de la puissance publique par la voie d'une prise de participation au capital, de préférence à un rachat pur et simple*» : les comptes internes des signataires du programme commun se réglaient ainsi à la tribune.

Jean LERMET

Après Général Motors
à Gennevilliers,
la direction réprime
à Strasbourg

Un nouveau débrayage a eu lieu le 18 à l'usine de Strasbourg. Une centaine de travailleurs ont défilé dans les ateliers en scandant : «*300 F pour tous, et la demi-heure de repas payée*». La direction réplique en donnant un avertissement à chaque gréviste. La répression policière et patronale ne nous fera pas céder. À Paris comme à Strasbourg, GM peut payer, GM doit payer.

AVERTISSEMENT

«*Au lieu de prendre votre travail au début de l'équipe du matin de ce jour, vous avez circulé dans l'usine avec plusieurs de vos collègues. Bien que le droit de grève soit constitutionnel, et que nous le respectons, de telles démonstrations qui mettent en péril la sécurité du travail et portent atteinte à la liberté du travail ne peuvent être tolérées. En conséquence, nous vous demandons de bien considérer le présent avertissement et de revoir votre comportement afin de ne pas nous obliger à prendre des sanctions plus sévères à votre rencontre.*»

Le chef du personnel,
A. Lehmann

LUTTES OUVRIÈRES ET PAYSANNES

La gelée noire

L'AUMÔNE POUR LES VITICULTEURS ET LE MÉPRIS DU MINISTRE

Il n'y aura pas d'impôt-gel annonce le ministre. L'indemnisation assurée par le Fonds national des calamités agricoles ne dépassera pas 20 à 30% des pertes, a assuré Méhaignerie, le nouveau ministre de l'agriculture, aux dirigeants des producteurs de vins de table.

En outre, aucune mesure immédiate n'a été prise pour améliorer la situation des viticulteurs victimes des stockages de vin italien, plus de 3 millions d'hectolitres, jouant sur les stocks importants résultant de la mévente des années passées, les négociants laissant chuter les cours. A Béziers les courtiers assermentés ont révélé que les achats de vin blanc de 9° à 12° s'effectuaient à 9 - 10 F le degré-hecto ; parallèlement les exportateurs peuvent s'approvisionner en vin rouge, traditionnellement plus cher, au prix dérisoire de 7,20 F le degré-hecto. Il faut rappeler que le prix d'intervention qui devrait être garanti aux producteurs est de 10,25 F, et que les viticulteurs se battent pour obtenir le prix de 12,50 F qui leur permettrait de survivre.

Pourtant la gelée provoquera une perte de 15 millions d'hectolitres soit 20% de la production normale (70 millions d'hectolitres).

Gelée à 90%, la Gironde perd 2,5 millions d'hl, le Languedoc-Roussillon 3 millions, le Cognac 4 millions, le Val de Loire 2 millions, le Gers 1 million, le Lot et Garonne, le Tarn et la Haute-Garonne perdent 1 million d'hl pour ces trois départements. Mais ces pertes sont largement compensées par des importations, dont toutes ne viennent pas d'Italie qui a subi elle aussi une baisse de récolte en 76. Les trafics importants permettant à des vins de pays extérieurs au marché commun de se faire baptiser italien !

Mais peu importe à Méhaignerie qui a renvoyé les dirigeants viticoles, il les recevra à nouveau le 20 mai. Les viticulteurs dont la situation empire auront-ils la patience d'attendre jusque là.

B. Pelo

TAUX DE CHÔMAGE ÉLEVÉ AU MOINS JUSQU'EN 1980 SELON LE B.I.T.

Selon le Bureau International du Travail, organisme dépendant des Nations Unies, le chômage restera très élevé dans les pays occidentaux jusqu'en 1980. Selon le B.I.T. : «Les pays industriels à économie de marché devront peut-être s'accommoder jusqu'en 1980 d'un taux de chômage assez élevé, de nombreux postes de travail ayant disparu du fait de la restructuration et de la fermeture des usines, tandis que s'accroissait la main-d'œuvre... Des capacités de production inutilisées, une chute des investissements et, par conséquent, du taux de croissance industrielle, ne sont guère de nature à créer les nouveaux emplois nécessaires».

L'INSEE publie

UNE ENQUÊTE SUR LE REVENU DES PAYSANS

Toutes classes confondues, il est vraisemblable qu'en France on obtiendrait un revenu par salarié supérieur à celui des ouvriers (28 800 F par an). C'est pourtant la méthode que semble avoir retenue l'INSEE pour rendre compte du revenu des paysans.

Qu'y a-t-il de commun entre un riche céréalier de la Beauce et un petit producteur de lait de la Manche ?

Ce dossier permettra cependant de fournir des éléments utiles sur la situation des agriculteurs et des salariés agricoles avant la conférence annuelle agricole qui réunira le gouvernement et les représentants des syndicats agricoles «représentatifs».

On apprend cependant que c'est l'agriculteur qui a la plus longue durée de travail (60 heures par semaine) et le plus faible niveau de confort dans sa maison. Plus significative est l'indication donnée sur la situation des salariés agricoles ; leur rémunération se situait en 70 à 12 700 F par an... !

La misère des paysans pauvres et des salariés agricoles ne peut être masquée par les chiffres qui permettent à la bourgeoisie de faire croire à une augmentation du revenu des paysans. Seuls les gros font de plus en plus de profit, pour les autres, c'est l'exode ou la survie au prix de dures luttes.

Du 19 au 23 avril à Autrans

LES MUNICIPALITÉS CFDT EN CONGRES APRES LES MUNICIPALES

Du 19 au 23 avril se tient à Autrans (près de Grenoble) le Congrès national de la Fédération CFDT «Inter-Co». Qui sont les syndiqués d'Inter-Co ? Tous ceux, ouvriers, employés, fonctionnaires et agents d'encadrement dépendant des Administrations Centrales et Communales, du Ministère de l'Intérieur, des Départements et des Compagnies des Eaux. Autrement dit, dans la même Fédération syndicale on retrouve les éboueurs, les employés de préfectures et de mairies, les ouvriers des Eaux et... les policiers CFDT !

Ce qui fonde leur regroupement, aux yeux de la Fédération, c'est d'être confrontés dans leur travail au pouvoir d'Etat dans ses implications tant centrales (ministères, forces de police) que départementales et communales : Action Sanitaire et Sociale, Mairies, organismes de HLM... L'appareil d'Etat, son rôle et ses contradictions dans la crise, sont donc au cœur de ce congrès !

Déjà au 37^e Congrès confédéral d'Annecy, plusieurs intervenants d'Inter-Co avaient marqué positivement leur souci de remettre en cause l'appareil d'Etat bourgeois et d'en souligner la crise. Et même, aussi «surprenant» que cela puisse paraître, un délégué (mandaté par... le Syndicat CFDT de la Police Parisienne) dénonçait «la militarisation des forces de police», «l'Etat policier» et

demandait «que les policiers, les juges et magistrats s'intègrent à la lutte des classes aux côtés des travailleurs» !

Reflet minoritaire mais significatif du développement de la crise politique, de telles positions se retrouveront à Autrans.

Par plus d'un aspect, la Résolution Générale du Congrès d'Inter-Co, après amendements préalables, annonce une avancée syndicale, non négligeable dans la perspective de 78...

La fédération, qui pourtant (jusqu'à présent) se situait plutôt dans la majorité confédérale de Maire, fait une analyse de la crise et des luttes nettement offensive. Pour elle «une issue positive à la crise est possible».

ble, si les luttes contre le plan Barre sont liées à celles pour une transformation radicale de la société», en récusant «toute modération des revendications, toute idée de trêve sociale». Pour cela, Inter-Co compte «impulser les luttes nationales, en donnant aux syndicats les moyens d'une véritable coordination» (et en refusant les «catalogues fourretout» de revendications).

Mais l'important est sans aucun doute la position prise vis-à-vis de la perspective de la gauche au pouvoir en 78 (dont les Communaux ont souvent un avant-goût) :

La Fédération «insiste sur son indépendance, nécessaire pour faire aboutir les revendications élaborées collectivement par tous les travailleurs, y compris si demain la gauche est au gouvernement ; d'autant plus que certaines collectivités de gauche s'opposent violemment aux revendications légitimes des travailleurs». Les employés des mairies «socialistes» de Besançon, Marseille, Meziidon... en savent quelque chose !

Bien sûr, ce n'est pas d'un coup que tout se clarifie politiquement et tant sur certaines revendications que sur l'objectif «autogestionnaire», les congressistes n'y trouveront pas tous leur compte, loin de là. Mais l'essentiel est sans doute dans cette avancée d'Inter-Co, qu'il serait souhaitable de voir se concrétiser ensuite au Conseil National Confédéral par de plus fermes positions !

Stéphane RAYNAL



3^e SEMAINE DE GREVE POUR 80% DES TRAVAILLEURS D'INJELEC

INJELEC, c'est une petite boîte du Plastique qui, à partir de granules plastique, fait des moulages plastiques du genre Gobelletterie, Tubes électriques, Grillage, etc.

Cette boîte emploie 68 travailleurs embauchés plus une trentaine d'intérimaires. Les horaires de travail sont des plus divers : journée 2/8, 3/8, 4/8, et pour cela les OS gagnent 9,21 F de l'heure depuis peu.

Les grévistes sont aussi bien des embauchés que des intérimaires.

Le conflit a commencé le 30 mars 1977 sur les revendications suivantes :

1 - Augmentation de 150,00 F sur salaire de base par mois pour tous
2 - Suppression de toutes les primes avec leur intégration totale dans le salaire de base

- 3 - Retour aux 40h sans perte de salaire
- 4 - Mensualisation de tout le personnel horaire au 1.04.77
- 5 - Révision des qualifications et des coefficients
- 6 - Embauche des Intérimaires
- 7 - Heure d'information mensuelle pour tous (pendant le travail) payée
- 8 - Droits et avantages identiques pour tous les travailleurs immigrés ou non
- 9 - Intégration de la compensation dans le salaire de base
- 10 - Suppression de travail par roulement le samedi matin
- 11 - Paiement des heures de grève
- 12 - Aucune sanction pour fait de grève

La direction a exercé les pressions les plus diverses :
- Utilisation d'une partie de la maîtrise non gréviste

- Utilisation des travailleurs en régie
- Chantage à l'emploi
- Menace de licenciement envers les travailleurs en grève
- Attaques des délégués et de notre organisation syndicale
- Provocation des grévistes
- Menace d'expulsion pour les travailleurs maghrébins
- Utilisation d'une justice qui fait passer la propriété privée avant le Droit Constitutionnel et Collectif qui est le droit de grève

Bien qu'une réunion de conciliation soit prévue par la Direction Départementale du Travail mardi 19 avril à 14h30, la collusion Patronat-Gouvernement fait intervenir les forces de l'ordre bourgeois pour chasser les grévistes de devant leur boîte.

Cette provocation ne s'arrête pas là ! Ce même jour, les travailleurs d'INJELEC reçoivent des lettres de sanction. (...)

Les travailleurs d'INJELEC sont conscients qu'il faut continuer la lutte face à de telles provocations. Ils l'ont décidé unanimement.

Pour leur permettre de tenir face à l'intransigeance et la répression féroce de leur patron, il faut qu'un mouvement de solidarité s'organise sur l'ensemble de la région :
o en popularisant le conflit pour le faire connaître de partout
o en discutant avec les grévistes
o en organisant une véritable solidarité financière indispensable à la poursuite de la lutte. (...)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Vallée de la Cure (Yonne)

NON AU BARRAGE !

Chastellux, Saint André en Morvan, Domecy sur Cure, trois petites communes de l'Yonne sont inquiètes pour l'avenir. Seront-elles dans quelques années recouvertes par les eaux du barrage-réservoir de la Cure ? Oui, si se réalisait le projet, échafaudé sans consultation des habitants, de ce barrage. Non, disent les habitants qui condamnent ce gâchis, la disparition d'un site magnifique, de terres forestières et de prairies. Une «association pour la sauvegarde des sites et la lutte contre la pollution de la vallée de la Cure» s'est créée pour empêcher que meure cette vallée. Cette association a publié un document dont nous publions ici de larges extraits.

La construction envisagée d'un barrage sur la Cure, s'élevant à la cote 260, dans le site des bois de Cure, présente pour les populations concernées de Chastellux, Saint-André en Morvan, Domecy sur Cure des inconvénients et des nuisances considérables.

1) La retenue d'eau détruira totalement sur 10 km la remarquable vallée du Morvan. Si elle n'est pas connue et appréciée, c'est à cause de la carence des services communaux, du Tourisme et de l'Équipement (...). L'intérêt indéniable de cette dernière n'a pas échappé aux pouvoirs publics puisqu'elle

bénéficie, à cet endroit, de deux sites naturels inscrits et que le village de Saint-André en Morvan est classé (...).

La commune de Saint-André en Morvan serait littéralement coupée en deux, territoire et population. Disparaîtrait également un parcours de pêche très fréquenté et très apprécié. D'autre part, la surface noyée (585 ha) représente un important territoire de chasse.

La route touristique de Chastellux à Vézelay, par ailleurs très fréquentée, serait coupée sur 1 km 800.

II) L'influence sur le climat serait sensible : accentua-

tion des brouillards et des gelées, déjà redoutées dans la région pour leurs effets sur les cultures.

350 hectares de forêt seraient sacrifiés, d'où conséquences écologiques importantes pour la flore et la faune.

3) L'aspect humain : deux hameaux disparaîtraient totalement ; 12 habitations et leurs dépendances seraient noyées.

Une vingtaine d'exploitants agricoles se verraient privés de terres labourables et des pâturages indispensables à leur survie, d'autant que les possibilités offertes par le territoire restant sont nettement insuffisantes, même avec l'aide d'une SAFER. Enfin, la Charte du Parc Naturel stipule précisément qu'un tel programme est contraire aux intérêts du Morvan, et, par conséquent, à proscrire.

Confrontée à toutes ces nuisances et tenant compte que l'existence d'un barrage, en dehors de quelques avantages financiers pour les communes, n'apporterait aucune amélioration aux conditions de vie déjà particulièrement difficiles qui sont celles de notre région, l'Association pour la Sauvegarde des Sites et la Lutte contre la Pollution de la Vallée de la Cure, en accord avec la population locale, se déclare fermement hostile à la réalisation de ce barrage et décide de s'y opposer par tous les moyens légaux.

- NOUS REFUSONS QUE DISPARAISSE LA VALLÉE DE LA CURE

- NOUS REFUSONS QUE MEURE SAINT ANDRÉ EN MORVAN

Saint-André en Morvan, le 9 avril 1977

Association pour la Sauvegarde des Sites et la Lutte contre la Pollution de la vallée de la Cure : les Barrel, à Villurbain. 58 140 LORMES

A Nîmes

LA MORT ATROCE D'UNE FILLETTE

A Nîmes, un nouveau locataire a fait une découverte macabre alors qu'il visitait un appartement vacant depuis juin 1976. Il a en effet trouvé, glissé sous la baignoire, enveloppé dans une couverture, le corps d'une petite fille de 14 mois.

L'ancienne occupante de l'appartement, madame Dufour a été retrouvée dans la banlieue de Nîmes. Il semble que le décès de sa petite fille remonte à 10 mois et qu'il soit dû à la malnutrition. D'après les premiers témoignages, Mme Dufour avait l'habitude de quitter son appartement pendant un ou deux jours, laissant sa petite fille sans soins. C'est au retour d'une de ses absences qu'elle aurait trouvé sa fille morte. Elle aurait alors démenagé «à la cloche de bois» en abandonnant le cadavre. Ceci reste toutefois à vérifier.

A l'heure où le pouvoir parle tous les jours de la politique de la famille, on voit ce qu'il en est de cette politique. Des enfants peuvent mourir de faim sans qu'il leur soit porté secours. Si les graves difficultés de cette jeune mère ne peuvent excuser son comportement, elles rentrent cependant largement en ligne de compte dans ce drame. Mme Dufour était au chômage depuis plusieurs mois, elle ne parvenait plus à payer son loyer, et surtout elle était isolée, supportant seule sa détresse matérielle.

Ce qui est en cause également c'est la façon dont la société capitaliste rejette les mères-célibataires et les culpabilise, alors que, déjà abandonnées par le père de leur enfant, elles auraient plus que d'autres besoin d'une assistance.

Heitersheim (RFA) : Pas d'usine nucléaire !

Une usine d'éléments combustibles pour réacteurs nucléaires devait être installée dans une mine de potasse désaffectée à Heitersheim, petite ville du pays de Bade à quelques kilomètres en face de Fessenheim ; on devait en particulier procéder au conditionnement d'uranium et de plutonium. La population n'en voulait pas : son opposition massive (plus de 5 000 signatures recueillies) et résolue, a eu raison de toutes les manœuvres des autorités. Le conseil municipal a définitivement rejeté le projet. L'usine ne sera pas construite.

Congrès du mouvement HLM

Barrot tente vainement de dissiper les inquiétudes



«Le Sillon de Bretagne» à Nantes : 3 000 habitants, un habitat rejeté par les travailleurs !

Barrot, secrétaire d'État au logement a ouvert hier à Bordeaux le 28^e Congrès de l'Union des Fédérations d'organismes HLM. Pour dissiper la vive inquiétude des délégués sur l'avenir des HLM, le secrétaire d'État a annoncé quelques mesures d'aide. Mais leur insignifiance est telle qu'elle ne change rien à la crise que traverse actuellement le logement social.

- Ces mesures sont les suivantes :
- 100 millions de francs de crédit supplémentaires pour permettre l'amélioration de quarante mille logements en 1977.
 - Incitation aux économies d'énergie.
 - Autorisations de dépassements de prix plafonds. Les organismes HLM sont contraints de respecter des prix plafonds pour les logements qu'ils construisent.
 - Dérogations pour l'augmentation des loyers.
- Si ces mesures amélioreront à peine la trésorerie des sociétés d'HLM, elles se traduiront par contre par des augmentations des prix des loyers.

Monory : Faire payer le chômage aux immigrés.

Le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce, le sénateur centriste Monory, gros commerçant et défenseur des intérêts des compagnies pétrolières, a précisé une partie de son programme. Il a déclaré devant le conseil général de la Vienne dont il est membre : «Les nouvelles données de l'économie vont exiger des mesures de limitation d'utilisation de la main d'œuvre étrangère». Monory a précisé que les entreprises employant une forte proportion de travailleurs immigrés seraient pénalisées au niveau des investissements.

Le ministre de l'industrie, suivant en cela plusieurs déclarations de membres du gouvernement et notamment de Stoléro tente de rejeter les causes du chômage sur les immigrés, et de diviser les travailleurs en opposant les travailleurs français aux travailleurs immigrés, à un moment, où, comme à Général Motors à Gennevilliers on voit les travailleurs des différentes nationalités unis dans la lutte commune contre le patronat.

Auxerre : le soutien à Mireille Breysolles s'amplifie

Contre la répression, le combat continue. Suite à l'occupation de la mairie d'Auxerre, dont Soisson est maire, le comité de soutien à Mireille Breysolles, déléguée CGT licenciée, a décidé de mener une campagne de popularisation pour établir le rapport de force, nécessaire pour faire céder le pouvoir. La distribution de nouveaux tracts pour susciter la discussion, des collages d'affiches, avec des appels à la sono en soutien à Mireille Breysolles, et les débats dans les sections syndicales sont organisés rapidement. La CFDT et les sections de la CGT soutiennent le mouvement. L'UL CGT n'a toujours pas pris position.

Correspondant Auxerre

Du pétrole au large des côtes françaises

Le navire foreur français «Petrel» est parti en mission de pompage de pétrole. Une importante source de pétrole dont le pompage durera plusieurs semaines vient en effet d'être détectée. Il s'agit de l'épave du Bohlen, le pétrolier est-allemand. La récupération du pétrole brut se fera par injection d'eau chaude dans les cuves. Le mélange eau-pétrole sera pompé et brûlé.

LES PÊCHEURS DE LA MÉDITERRANÉE MANIFESTENT DANS LES PORTS

Les pêcheurs de la Méditerranée ont manifesté hier à l'entrée des principaux ports méditerranéens pour protester contre la dégradation de leurs conditions d'existence. La pollution de la Méditerranée, rend la pêche de moins en moins rentable, et le prix auquel les pêcheurs vendent leur pêche ne leur assure plus un revenu suffisant. A l'aide de leur bateau, ils ont donc barré plusieurs ports dont celui de Marseille.

établissements pour enfants inadaptés de l'Ardèche viennent de fermer. L'«Accueil» recevait à Ucel, près de Privas, 80 garçons et filles, déficients légers, âgés de trois à treize ans. Le Home Vivarais, à Saint-Privat, recevait des garçons débiles légers de six à quatorze ans.

En conséquence, les parents devront trouver d'autres établissements pour s'occuper de leurs enfants. Et les 89 membre du personnel se retrouvent au chômage.

L'AMBASADEUR MEURTRIER DE SA FAMILLE SE PEND

Amanrich, l'ancien ambassadeur au Vatican, meurtrier de sa femme et de ses enfants s'est donné la mort. Déclaré dément, le tribunal avait signé un non-lieu au sujet de ce triple meurtre. A sa sortie de la prison préventive, Amanrich avait été interné à l'hôpital Ste-Anne. C'est là qu'il s'est pendu à la crémone de la porte des toilettes de son pavillon.

ARDECHE : FERMETURE DE DEUX ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS HANDICAPÉS

Pour cause de déficit dû à l'insuffisance des remboursements de la Sécurité Sociale, deux

INTERNATIONAL

La CEE effectue un prêt de 500 millions de dollars à l'Italie

Les ministres européens réunis à Bruxelles ont attribué un prêt de 500 millions de dollars à l'Italie après la recommandation du comité monétaire européen. Le prêt de la CEE suit immédiatement le prêt effectué par le FMI et qui se monte à 530 millions de dollars. Réunis à Paris dimanche, les dix gouverneurs de banques centrales avaient décidé d'accepter le prêt demandé par l'Italie depuis plusieurs mois.

LA GARANTIE DU PCI

Les Etats-Unis avaient levé leur veto après que le gouvernement Andréotti ait accepté toutes les conditions d'austérité exigées par le FMI. Surtout, ce prêt est attribué après que le détail même du plan d'austérité ait été discuté entre les direc-

tions syndicales et la direction du Fonds Monétaire International : les syndicats qui refusaient certains aspects du plan d'austérité se sont engagés à le faire respecter par la classe ouvrière en échange d'une modification minime des conditions de calcul des hausses de salaires.

Cet accord entre le FMI et en fin de compte le PCI par l'intermédiaire des syndicats italiens levait le refus de toute aide financière à l'Italie décidé à Porto-Rico cet été, selon Schmidt, en cas de participation des révisionnistes au gouvernement. Les garanties données par le PCI en même temps que l'infléchissement de la politique américaine à propos de l'euro-révisionnisme ont permis ces deux prêts.



Lama, dirigeant du syndicat italien CGIL dominé par le PCI, à la tête d'une manifestation : c'est lui qui garantira pour le FMI le plan d'austérité.

LES MODIFICATIONS DANS LE FONCTIONNEMENT DU FMI

Les directeurs des banques centrales réunis à Paris ce week-end, ont également mis au point un fonctionnement nouveau du FMI, qui sera discuté à la réunion des 28 et 29 avril à Washington. Le prêt italien sera financé grâce à des fonds versés par les pays producteurs de pétrole. Les gouverneurs des banques centrales proposent de généraliser et d'institutionnaliser cette pratique inaugurée pour financer le prêt italien. L'Arabie Saoudite, l'Iran, le Venezuela et les émirats arabes unis seraient avec les USA et d'autres pays, appelés à constituer un fonds de 15 milliards de dollars qui leur permettrait de participer au FMI, tout en rendant l'utilisation d'une partie de leurs liquidités financières dépendante des décisions des pays occidentaux.

La préparation du plan énergie de Carter

UN RUDE AFFRONTEMENT EN PERSPECTIVE

Carter devait présenter certains aspects de son plan énergie à la télévision dans la nuit de mardi à mercredi avant de le soumettre mercredi soir au Congrès américain. Mais, déjà s'annonce une chaude lutte sur ce plan dont les principaux aspects sont maintenant connus : restrictions d'énergie d'une part en rendant obligatoire l'isolation des habitations et en imposant de lourdes taxes sur les voitures et sur les combustibles, d'autre part, réduction de la part des produits pétroliers, ralentissement de l'augmentation de la part de l'uranium dans les dépenses énergétiques en remettant en exploitation les mines de charbon.

Carter dramatise au maximum pour faire accepter son plan dans son aspect

plus impopulaire : les hausses des produits pétroliers d'une part et les reconversions qu'il parle d'imposer à l'industrie pour qu'elle puisse utiliser le charbon comme source d'énergie.

UN RAPPORT DE CIRCONSTANCE DE LA CIA

S'appuyant sur un rapport de la CIA qu'il a commandé à cet effet, il affirme que l'effort demandé sera «l'équivalent moral de la guerre», car les Etats-Unis dépenseraient trop d'énergie et en poursuivant ainsi, ils auraient de plus en plus de difficultés à faire face à leur demande. D'autre part, d'après le rapport de la CIA, au rythme actuel, la demande va augmenter plus rapidement que les possibilités des

pays producteurs de pétrole à y répondre, ce qui conduirait à un quadruplement des prix du pétrole d'ici 1985. En réalité, apparaît en filigrane derrière ces propos la volonté de se donner les moyens d'affronter les pays de l'OPEP sans trop de risque. La politique de réserves stratégiques de pétrole de plus en plus considérables, qui accompagne le plan, indique que les USA se dotent des moyens d'une guerre économique avec les pays producteurs de pétrole.

LES ADVERSAIRES FONT FEU DE TOUT BOIS

Les adversaires du plan Carter font, de leur côté, feu de tout bois, leur plus récente opération a été la diffusion d'une déclaration

du responsable du syndicat national du charbon qui affirme que le plan ne marchera pas, car il ne se préoccupe pas de l'environnement. Des manifestations ont déjà eu lieu contre l'exploitation prévue de mines à ciel ouvert. Quant à Nader, aux responsables républicains et certains démocrates, ils s'y opposent, car il conduira selon eux à une augmentation du chômage.

Du côté des Européens, Carter multiplie les paroles rassurantes. La visite de cinq jours de l'Anglais Jenkins, qui préside la CEE, a été pour Carter l'occasion de lui promettre que les livraisons US d'uranium enrichi à l'Europe reprendraient bientôt, et augmenteraient. L'Europe dépend en effet presque entièrement des USA pour sa consommation d'uranium enrichi utilisé par les centrales nucléaires.



Le plan Carter combattu avant même d'être annoncé : manifestation contre les mines à ciel ouvert, projetées par Carter en Virginie Occidentale

LE VOYAGE DE CARTER EN EUROPE

Le voyage de Carter en Europe à l'occasion du sommet économique de Londres l'amènera peut-être à Paris les 4 et 5 mai prochains. Il se rendra en tout cas à Bruxelles pour assister à la réunion de l'OTAN.

COMMENT LA SAVAK ASSASSINE EN FRANCE

La SAVAK iranienne agit en Europe, à la manière de la DINA chilienne. Elle y dispose de son propre réseau, elle y dépêche ses émissaires qui sont autant de tueurs potentiels. Cette réalité vient d'être confirmée par un Iranien, Kahn Pira, enrôlé pour une telle besogne et qui, arrivé en France a préféré avouer. Son histoire illustre bien aussi la complicité dont jouissent les assassins de la SAVAK sur notre sol : ayant informé les services de contre-espionnage français, Kahn Pira s'est pourtant vu refuser l'asile politique. Voici ses déclarations, telles qu'il les a livrées lundi au micro de RTL. Si ses tentatives de se disculper sont parfois douteuses, il n'en montre pas moins le fonctionnement international de la SAVAK.

«J'ai été contacté par un émissaire de la SAVAK qui disait se nommer Filouzi, c'était un pseudonyme, il m'a demandé si je pouvais me déplacer en Europe pour un reportage. Cela m'a paru évidemment tout de suite très louche. J'ai refusé. Et, non seulement j'ai refusé mais, en fait, j'ai écrit même au général Lasserre le chef de la SAVAK pour lui dire de me laisser tomber, de me laisser tranquille, je suis âgé, je travaille ; après dix ans d'exil, que me veut-on ? Quelques jours après, c'est M. Fandom Massoul lui-

même qui m'a appelé dans son bureau, me disant carrément : «La SAVAK vous a contacté pour que vous alliez en reportage en Europe» et que, à cet effet, il me donnerait une carte spéciale de presse. Puis, lors d'un rendez-vous qui m'a été fixé à l'hôtel où j'étais descendu, Filouzi venait me rejoindre en me demandant si je connaissais Sadek. C'est la première fois qu'il le nommait. Je dis «Oui, bien sûr». «Eh bien voilà, tu as charge de l'abattre ou d'organiser un attentat contre lui, ce serait le programme

numéro 1 et, programme numéro 2 de faire exécuter ou d'exécuter un certain Afshar qui habite à Genève».

«J'ai des antécédents judiciaires, ils se sont dits : Il ne nous dénoncera jamais, il nous sera toujours facile de dire que c'est un triste sire, qu'il ment».

Quelques jours plus tard, ce Filouzi me contacte à nouveau et m'emmène dans une caserne de la police secrète, au nord de Téhéran gardée par l'armée où l'on m'apprent le maniement des armes. Deux jours après, ils me mettent dans l'avion, j'arrive à Paris, je téléphone deux ou trois fois à M. Sadek et son répondant automatique disait qu'il était absent. Alors je raconte ça à ce Filouzi en question qui me suivait comme une ombre et qui me dit, «mais non, vous vous trompez. Il est à Paris, nous l'avons vu». J'ai téléphoné de nouveau en pleine nuit, je l'ai réveillé, j'ai dit, «Voilà je voudrais vous voir». Il m'a dit «aucun inconvénient». Je l'ai vu effectivement et de-

vant Jean-Claude Guillebaud (journaliste du «Monde») je l'ai avisé de ma mission. Je lui ai proposé de faire un scénario, c'est-à-dire un faux attentat».

Celui-ci expliquera qu'il s'y est refusé pour ne pas être discrédité par un «attentat-bidon». En tentant d'obtenir confirmation des dires de Kahn Pira, il a pu apprendre de fonctionnaires du département d'Etat que le Shah avait effectivement dépêché à la même époque des agents chargés d'assassiner des opposants iraniens.

«Le 14 juin, devait préciser Kahn Pira, j'ai informé la DST de ce qui s'était passé. Je n'ai pas eu de réponse écrite mais, quelque temps après, il m'a été dit que, si la première réaction de la DST était bonne, malheureusement le gouvernement français ne pourrait pas m'accorder l'asile politique que je demandais en reconnaissance du fait que j'ai empêché la police d'un gouvernement étranger d'accomplir un forfait en France».

Zaire

DES INTERVENTIONS BRUTALES

La guerre sur le terrain semble avoir gagné en intensité et l'état-major zairois promettait pour mercredi des révélations sensationnelles à la suite de la prise de deux personnes et de caisses de fausse monnaie zairoise. La contre-offensive lancée grâce à l'appui des soldats marocains progresserait en direction de la ville de Mutshasha, la principale ville tenue par les maquisards, mais selon les rapports les plus optimistes rien de décisif n'est appelé à se produire dans l'immédiat sur le plan militaire.

Cependant les positions se précisent entre les différents protagonistes au fur et à mesure que passent les jours : Brejnev, a parlé pour la première fois du Zaire, il a consacré une partie de son toast de bienvenue à Assad à une prise de position nette sur le Zaire. Le roi du Maroc a convoqué ses journalistes français pour leur expliquer comment il avait pris sa décision et la justifier, enfin les neuf pays européens ont adopté une déclaration sur la position de la CEE sur le Zaire.

Brejnev

Menace d'escalade

Dès le début de l'intervention marocaine, l'URSS a envoyé une note au Maroc, a fait savoir Hassan II.

Ce geste indique la décision soviétique d'intervenir au Zaire de manière active. Le contenu de la note non rendu public ne devait pas s'écarter beaucoup des propos tenus par Brejnev en recevant Assad, le président syrien.

« Si une nouvelle et dangereuse source de tension apparaît au centre de l'Afrique, la pleine responsabilité retombera sur ceux qui ont violé les principes des relations entre États, le principe de la non-ingérence dans les affaires étrangères ».

De la part de Brejnev une telle affirmation ne manque pas d'hypocrisie. Les chars soviétiques en Tchecoslovaquie, l'intervention grâce à l'appui logistique de l'URSS de 10 000 Cubains en Angola, les tentatives, en France même, de peser sur les choix de politique étrangère pour obliger la presse à se taire sur la politique soviétique d'armements montrent quel cas il fait des principes de relations entre États ! Mais en plus dans l'affaire même du Zaire ce qu'il nomme un « soulèvement généralisé » est en fait

de l'aveu de tous les participants au conflit une intervention de soldats ayant servi avec les Cubains - après avoir fait partie des troupes portugaises - en Angola. Leur intervention n'était possible que par l'accord des Soviétiques.

Brejnev a dénoncé les « tentatives de l'impérialisme et ses valets d'intervenir dans le conflit militaire interne au Zaire » selon une « argumentation » habituelle des Soviétiques qui habillent toujours leurs interventions les plus brutales d'une fiction de conflit interne, ils se donnent le droit d'intervenir en voulant interdire aux témoins d'appeler cela une ingérence.

En fait le discours de Brejnev est bel et bien une menace d'escalade : « ceux qui interviennent dans les affaires des autres doivent penser sérieusement aux conséquences qui peuvent suivre ».

Après avoir pris l'initiative de l'intervention des gendarmes katangais dans le Sud du Zaire, Brejnev se prépare à renforcer encore l'intervention soviétique dans la région sous prétexte que d'autres sont intervenus pour lui barrer la route et défendre leurs intérêts.

● **USA-URSS : LE CAPITAINE D'UN CHALUTIER SOVIÉTIQUE** devra passer en procès, pour avoir violé les eaux territoriales américaines. C'est le premier à avoir été saisi depuis la mise en application de la loi fixant à 200 milles la zone économique exclusive des USA. En première page des journaux de marins soviétiques, l'URSS les a appelés à respecter l'accord passé avec les Etats-Unis. Cela signifie-t-il que les flottes pourront en prendre à leur aise avec les traités signés avec les autres pays.

● **TROIS VISAS ONT ÉTÉ REFUSÉS** à des représentants des syndicats soviétiques qui

désiraient se rendre à Seattle pour y rencontrer des grévistes. A cette occasion, Tass accuse les USA de violer les accords d'Helsinki ! sur la libre circulation des hommes et des idées dont on sait l'interprétation qu'en fait l'URSS : l'expulsion de Boukovski et l'internement de ses camarades.

● **POLOGNE : SEPT PERSONNES** ont été relâchées par la police après avoir été arrêtées pendant plusieurs heures aux fins d'interrogatoire. Jacek Kuron l'un des porte-parole du comité de soutien aux ouvriers polonais a déclaré qu'elles avaient refusé de répondre aux questions de la police

Europe

Approbation et distance à l'égard de l'intervention française

La réunion des ministres des Affaires Étrangères de la CEE réunis à Londres a adopté une déclaration qui affirme notamment que l'Europe « rejette toute action menée par n'importe quel État qui vise à établir une sphère d'influence en Afrique ».

Cette position accepte donc les justifications de l'intervention française au Zaire. La CEE affirme notamment « le soutien aux principes de non-intervention et d'intégrité territoriale » qu'elle apporte au Zaire.

Mais cet accord sur le fond n'empêche pas que les pays européens n'ont pas jugé bon de couvrir l'intervention française elle-même, mêmes s'ils en approuvent les buts.

Giscard qui avait prétendu avoir agi au nom de l'Europe en intervenant au Zaire, se trouve ainsi quasi-officiellement démenti par la réunion européenne après l'avoir été par le ministre italien des Affaires Étrangères. Bien que bénéficiant des approbations de l'Europe, Giscard, doit agir seul.

Hassan opère de son côté « au nom de l'Afrique » en ne consultant pas ses amis africains si l'on en croit son propos ; par contre la porte de la France lui est « ouverte » avant même qu'il n'y frappe. En clair, au travers des silences européens et des demi-aveux de Hassan, il apparaît que l'intervention de Giscard était une tentative de sauver les intérêts français en Afrique.

Hassan : j'ai agi seul...

« Pour nous, il ne s'agissait pas seulement d'un réflexe africain, mais aussi arabe. (...) Cela dit, avant d'intervenir, je n'ai consulté aucun Etat africain ami, afin de ne pas les mettre dans l'embarras. Certes plusieurs m'ont soutenu moralement et par des envois de vivres, de médicaments, etc. Mais je n'ai pas été déçu de ne pas être suivi sur le plan militaire puisque je ne m'attendais à rien dans ce domaine. »

LA PORTE FRANÇAISE ÉTAIT DÉJÀ OUVERTE

Quant à l'aide française, elle me semble tout à fait logique. Si la France n'a pas d'attaches historiques avec le Zaire, celui-ci n'en constitue pas moins le plus grand Etat francophone d'Afrique, entouré d'autres qui le sont également. En outre, si un pays a, le premier, parlé d'une communauté eurafricaine d'intérêts, c'est bien la France. (...) Il était donc naturel que je m'adresse à la France et à son chef. D'ailleurs, avant même que je ne frappe à la porte, celle-ci était ouverte. »

qui les accusait d'avoir transmis des documents à des centres hostiles à l'étranger.

ÉTHIOPIE : LES PREMIÈRES LIVRAISONS D'ARMES SOVIÉTIQUES sont parvenues à Addis Abeba, affirment des agences de presse américaines. Il s'agit de 31 T 34, de 40 trans-

porteurs de troupes et de 6 canons anti-aériens. C'est la première fois que des armes soviétiques sont livrées à l'Éthiopie. Le journal égyptien Al Ahram assure pour sa part que les Soviétiques se sont assurés des facilités navales dans le port érythréen de Massawa.

GISCARD EN AFRIQUE



Les pays participant à la conférence franco-africaine sont encadrés en noir sur la carte.

Le voyage de Giscard en Afrique aura deux aspects : d'une part une visite au Sénégal et ensuite une réunion au sommet des pays membres de la conférence franco-africaine, parmi lesquels se trouvent, outre le Zaire, tous les pays africains ayant des accords de coopération militaire avec le gouvernement français.

L'institution de la réunion franco-africaine par Giscard d'Estaing au lendemain de son élection à la présidence de la République est une tentative de remettre sur pied une influence globale de l'impérialisme français après la chute de l'empire d'une part et la décomposition progressive des institutions néo-coloniales qui lui avaient succédé. C'est pourquoi le Zaire bien que n'ayant pas été une colonie française a été invité — en tant que pays francophone — à y participer.

Aujourd'hui, avec l'intervention au Zaire pour barrer la route aux tentatives soviétiques, la défense des intérêts français a pris une tournure militaire. En dehors des approbations obligées qu'ils ne manqueront pas de prodiguer, jusqu'où les pays africains dans leur ensemble s'attacheront-ils au char de Giscard ?

ASSAD REÇU A MOSCOU PAR BREJNEV



Un relief particulier a été donné par Moscou à la visite de Assad. Depuis plusieurs semaines, l'URSS essaie de reprendre du terrain au Moyen-Orient. Après la publication de « son plan de paix » sur le Moyen-Orient qui ressemble comme un frère à celui de Carter, il cherche une approbation qui lui permette de reprendre du terrain au Moyen-Orient.

Au cours de la réception, Brejnev dans son toast, outre qu'il a parlé pour la première fois du Zaire a affirmé que l'URSS ne resterait pas indifférente à ce qui se « passe au Moyen-Orient qui se trouve à proximité de ses frontières ». La notion des frontières de l'URSS est de plus en plus extensible dans la bouche des dirigeants du Kremlin : deux pays séparent la frontière de l'URSS du champ de bataille et en règle générale, l'URSS affirme à chaque moment qu'elle doit défendre sa « sécurité » dans le monde entier. C'est même pour cela qu'elle a mis sur pied une flotte puissante.

La Commune au jour le jour

Par Paule SACONNET

Jeudi 20 avril 1871



En avant vers le meeting de Hyde Park.

Le Journal Officiel publie l'adresse rédigée par les travailleurs anglais lors d'un grand meeting de soutien à la Commune qui s'était tenu le 16 avril à Hyde Park et avait regroupé des milliers de Londoniens.

«Nous vous saluons au nom de la République universelle... nous, le peuple de Londres, assuré que vous combattez pour la liberté et l'affranchissement du genre humain tout entier, nous vous tendons la main de l'amitié et de la fraternité...»

Ce même jour à Hanovre 3 000 ouvriers se réunissent et envoient aussi une adresse à la Commune.

Un peu partout en Europe, en Bohême, en Hongrie, en Allemagne, en Italie, en Belgique se développent des actions de solidarité prolétarienne : meetings, manifestations, motions de soutien.

La proclamation de la Commune fait avancer le mouvement ouvrier, l'amenant à se radicaliser : par exemple en Italie, critique violente de Mazzini ; aux USA développement de l'Internationale.



Marx se tient au courant de tout ce qui se passe à Paris ; il envoie par des voyageurs, des conseils et des renseignements aux Communistes ; il expédie des centaines de lettres aux quatre coins de l'Europe pour alerter les sections de l'Internationale ; des camarades lui écrivent, tel Nicolas Outine, fondateur de la section russe de l'A.I.T. à Genève : «Je n'ose trop vous interroger sur les affaires de Paris... vingt fois, j'ai pensé qu'il faudrait que nous y allions tous, et puis je m'arrêtais à des doutes sur le succès définitif et je me disais que notre Cause Internationale perdrait plutôt que de gagner si toutes les têtes seraient rasées d'un seul coup de Vendéens de Thiers et Cie et que, partant de là, notre devoir est plutôt de rester à notre poste pour continuer l'œuvre entamée. Ma conviction profonde a toujours été et l'est encore, que la lutte avec l'ordre actuel se videra définitivement par le sang, car je ne crois pas que la bourgeoisie puisse céder légalement et paisiblement, mais il s'agit pour moi de savoir quel sera le moment opportun de se dire que c'est l'heure de brûler les vaisseaux.»



En France aussi, beaucoup s'interrogent sur la Commune, essaient d'apporter leur soutien.

Ainsi, le procureur général de Montpellier signale à ce jour dans son rapport, le comportement inquiétant d'un individu, appelé Jules Guéde : «Il s'en va dans les campagnes prêchant la guerre civile au milieu de citoyens que leur ignorance, plus que leurs mauvais instincts, lui rendent parfois sympathiques.»

DANS NOTRE COURRIER

A propos de la situation en URSS

UNE INTERROGATION LÉGITIME

(...) Sur la dégénérescence des pays de l'Est, sur les luttes de ligne en Chine, sur la construction du socialisme en Corée ou au Vietnam, les travailleurs s'interrogent. Face à la caricature du «socialisme - à - asiles psychiatriques» une interrogation nouvelle, profonde, monte de l'avant-garde ouvrière : analyser les luttes de ligne pour maîtriser le processus de l'approfondissement de la voie socialiste, empêcher qu'une nouvelle bourgeoisie confisque à son profit, la révolution des autres. Cette interrogation est légitime on doit y répondre par une réponse de qualité, par la réflexion. (...)

(...) Comment ne pas comprendre que, en l'absence d'un parti marxiste-léniniste, au sortir de l'enfer psychiatrique, des hommes de bonne volonté aient tendance à «jeter le bébé avec

l'eau du bain». Tout ce qu'ils ont subi, ils l'ont subi au nom du socialisme et du parti. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'ils rejettent le socialisme et le parti ? Il aurait fallu qu'ils aient une solide éducation marxiste. Or, en URSS, seuls les cadres du parti étudient le marxisme. Les autres n'y ont pas droit. Sans formation politique sinon une formation d'auto-didacte, à quoi se raccrocher ? Pourquoi aller lire Lénine puisque ceux qui les emprisonnent le font au nom du léninisme. Alors ils lisent n'importe quoi, écoutent les radios étrangères. L'Occident leur apparaît comme la terre de liberté. Ils prennent la démocratie bourgeoise pour la solution recherchée. Quoi d'étonnant à ce que certains de ces hommes, pris au jeu des superpuissances qui les dépasse, deviennent les prisonniers, voire les agents de

l'Amérique. Aussi profitant pour salir le socialisme, de l'image repoussante qu'en donne l'URSS, la vieille droite occidentale va elle aussi soutenir les dissidents, ternissant leur cause au moment même où elle y touche. Mais là aussi, les choses se décentent. Au contact de la démocratie bourgeoise, ceux qui ont fui l'Est ouvrent les yeux. (...) C'est le même phénomène qui explique par exemple le mouvement de départ des juifs d'Israël.

Alors ? Alors le mouvement des dissidents émerge. Il fait lui aussi son expérience. Et fondamentalement la classe ouvrière soviétique cherche le contact avec la classe ouvrière européenne. (...)

F. Vitry

CRITIQUES ET SUGGESTIONS

J'ai abonné un frère, technicien, jeune, non communiste... il trouve qu'on tape sur le PC très souvent et sans argumentation et il est choqué de cet a-priorisme. (Il n'a pas eu d'expérience par lui-même du PC). Pour un journal de masse, il faut argumenter, expliquer toujours. (...)

E.S. Grenoble

CAMARADES,

Le Quotidien m'apporte toujours des analyses intéressantes sur la situation actuelle. Ma situation d'éducateur ne me permet pas toujours de voir clairement la situation et les problèmes de la classe ouvrière, dont le pouvoir nous donne la charge de «réinsérer» ses enfants en difficulté. (...)

M.P. Mondeville

ABONNEZ-VOUS AU QUOTIDIEN DU PEUPLE

Nom.....
 Prénom.....
 Adresse.....
 Abonnement normal : 300 F
 Abonnement de soutien : 500 F
 Abonnement de soutien : ... F

Mode de versement :
 en une fois
 en trois fois (échelonné sur trois mois).....

Communiqué du comité Irlande

Vendredi soir, le Comité Irlande a fait un piquet devant le bureau de tourisme d'Irlande du Sud, place de l'Opéra. Cette action a été organisée pour attirer l'attention sur la grève de la faim illimitée de 20 prisonniers républicains en Irlande du Sud qui réclament le statut de prisonniers politiques.

Cette grève dure depuis 41 jours, et récemment les grévistes ont été transférés de la prison de Port Laoise au camp militaire Curragh et sont pour la plupart dans un état grave.

Le comité Irlande appelle l'opinion démocratique à exprimer sa solidarité avec les prisonniers politiques républicains d'Irlande du Sud, en faisant connaître leur désapprobation à l'ambassade d'Irlande du Sud à Paris (4 rue Rude, Paris 75016, Tél 500.20.87).

Le Comité Irlande
 14 rue de Nanteuil 75015 Paris
 (Permanence le mardi 20h)

30 AVRIL

CARTOUCHERIE DE VINCENNES

FÊTE DE REBELLES

1^{er} MAI

CARTOUCHERIE DE VINCENNES

GILLES SERVAT
 TRI YANN
 AKENDENGUE
 F. TUSQUES

et l'Inter
 Communal Free Dance
 Music Orchestra / BAL

CINÉ NON-STOP
 Avec notamment
 Kashima Paradise
 Le peuple et ses fusils,
 Cinéma d'un peuple au combat
 Avoir 20 ans dans les Aurès,

STANDS D'OUVRIERS

EN LUTTE

FORUMS

«École de crise ou crise de l'école.
 Rencontre nationale des comités
 de lutte et d'action
 «Le Socialisme que nous voulons
 Pour prendre contact
 écris 57 rue Ordener
 Paris 75018

Meeting
 Anti-Imperialiste

avec la participation de Gilles Servat

avec des représentants de

Thaïlande
 Sahara Occidental
 Palestine Irlande
 Afars et Somalie
 Côte d'Ivoire
 Amérique Latine
 Italie Espagne

Des stands de la jeunesse
 de plus de 30 pays.

CHAPITEAU GEANT
 NAVETTE DE CARS
 (métro/Cartoucherie)
 BUVETTES

THÉÂTRE
 Troupe de l'Aquarium
 Troupe l'os
 Troupe de la Goguette

Ces impasses-là, nous les refusons, car à l'exemple de la classe ouvrière qui ne faillit pas dans son combat anti-capitaliste, nous choisissons la voie de la lutte.

A notre tour d'accuser et de condamner la classe qui nous méprise ! Pour la mettre à bas, nous allons nous unir, ceux des écoles, des quartiers, des usines pour que demain notre mouvement aux côtés des travailleurs construise une société sans exploitation.

Nous sommes la génération de la Révolution !
 Le Socialisme que nous voulons, il n'a rien à voir avec ce que propose cette prétendue gauche, qui ronronne depuis des générations au parlement, celle-là même qui réclame plus de flics dans les quartiers.

• Celle à Mitterrand au projet de société qui ressemble à s'y méprendre à ce que l'on vit aujourd'hui sous Giscard-Barre.

• Celle à Marchais, au drôle de socialisme, avec les mêmes usines, les mêmes cadences, les mêmes écoles, la même police, la même justice, la même armée qu'aujourd'hui et l'État pour patron.

Non le socialisme que nous voulons, c'est le Pouvoir des Ouvriers et des Paysans, c'est une société où les exploités d'aujourd'hui dirigeront tout, où la jeunesse aura la parole et tiendra sa place dans l'édification du pays.

NOTRE NUMÉRO :

636.73.76.



Le Quotidien du Peuple, publication du PCRM
 Adresse Postale BP 225 75 924 PARIS CEDEX 19
 Crédit Lyonnais, Agence ZU 470, compte N°7713 J
 Directeur de publication : Y. Chevet
 Imprimé par IPCC Paris
 Distribué par les NMPP
 Commission Paritaire : 56 942

Le peuple impopulaire

COPYRIGHT LES ÉDITIONS DU SEUIL

ALAIN PRÉVOST

78^e épisode

— De temps à autre, vous avez peut-être des cauchemars ?

— Comme tout le monde, dit Marie-Anne. La maison brûle.

— C'est cela, répondit Morestel, plus à lui-même qu'à la jeune fille. La maison brûle, leur maison brûle. Et comme dans vos cauchemars, ils voient le feu gagner leur étage, leur chambre, leur lit. Il y a une différence : ils ne peuvent se réveiller comme vous, comme moi, en sueur, tremblants, pour retrouver le calme de la nuit, de la réalité. Leur cauchemar est un cauchemar éveillé. La maison brûle vraiment ; dans cette maison, votre oncle, votre tante, Emeline et Étienne.

Morestel posa son verre et s'en alla vers la porte. Le bal venait de prendre un sens. Le sens d'un paradoxe entre la fumée corrompue de ces salons et la fumée imaginaire qui montait du Vercors. Pour lui, le bal prenait fin.

Pour Marie-Anne aussi : elle avait compris. Seule, vraiment seule, loin des six cents invités, dans le bois qui prolongeait la pelouse, elle retrouvait le souvenir de son oncle et d'Étienne, « ses préférés ». Souvenirs d'avant-guerre et, soudain, souvenir de son oncle blessé dans un hôpital de Casablanca. Son oncle pâle dans un lit blanc. Souvenir envahi par le cauchemar, comme par un incendie.

Sur le perron de la villa, Morestel cherchait « une occasion » pour rentrer à Alger.

— Vous n'avez pas de voiture ?

Le sénateur était derrière lui.

— Non !

— Je vous raccompagne.

Le sénateur fit signe, sa Chrysler approcha. Le chauffeur referma les portières. Bruits de bal, de verres, de foule, s'assourdirent, bientôt dominés par le crissement des graviers chassés par les pneus. Le sénateur attendit que la voiture eût gagné la route goudronnée. Il attendit le silence.

— Je voulais vous parler !

Entre Morestel et lui, il y avait le fils, Michel.

— Vous qui connaissez le Vercors, croyez-vous que Michel puisse s'en tirer ?

Il a soudain vieilli. Peut-être parce qu'il est redevenu le père de son fils ? Peut-être parce qu'il n'a pas l'habitude de poser des questions ? Surtout parce qu'il n'a jamais connu l'incertitude avant ce soir.

Morestel réfléchit :

— Il connaît mal la montagne. Et puis, sans secours, ils ont dû souffrir là-bas. Je suis inquiet.

— Et les enfants ?

— Cela dépend des Allemands. Vous les connaissez comme moi !

Ils semblent vaincus tous les deux, ces deux hommes forts, le financier et le montagnard. La défaite les unit. Tout les a séparés, tout les séparera... Mais, pendant cette minute, ils sont liés par leur inquiétude commune concentrée sur les mêmes êtres.

Déjà ils s'éloignent l'un de l'autre. Morestel a rejoint ses quatre mille camarades du Vercors. Le sénateur pense aux alternatives d'autrefois. Il pense à haute voix :

— Michel aurait dû rester avec moi, au lieu d'aller avec ces partisans. S'il voulait se battre, il pouvait rejoindre de Gaulle. Il partait lieutenant, il revenait colonel. Avec mes amis...

VII

Assis au pied d'un hêtre, le sergent Schumacher écrivait à ses parents : il avait posé à côté de lui ses bottes, son casque et sa tunique, ce qui ne l'empêchait pas de transpirer : la sueur, dégoulinant de la pointe de son menton, tombait à l'intérieur de sa chemise ouverte.

« Cher père, chère mère, chères sœurs,

« Je veux vous donner à nouveau signe de vie. Comment allez-vous ? Moi, je suis sorti de l'hôpital, et ça va bien. J'ai été soigné à Aix-les-Bains, et mon pied est guéri.

« Le bataillon est de nouveau engagé. Plusieurs divisions se battent ici contre les terroristes. Tous les convois sont attaqués. Près de Grenoble, notre convoi est tombé dans une embuscade. J'ai eu de la chance, une balle m'a juste frôlé légèrement le bras droit, et une autre m'est passée si près de l'oreille droite que pendant une demi-heure je n'entendais plus. »

(à suivre)

CONDITIONS DE TRAVAIL

" LE TRAVAIL POSTÉ USE NOTRE SANTÉ "

Dans leur course à l'exploitation et au profit, les patrons ont voulu faire tourner les usines vingt-quatre heures sur vingt-quatre et de ce fait ont développé massivement le travail posté, le travail en équipes alternantes, (une semaine le matin, puis l'après-midi, puis la nuit quand ce n'est pas une semaine de remplacement où on bouche les trous). Le travail en équipes alternantes crée un nouveau rythme qui s'oppose parfois violemment au rythme naturel. L'homme est un être diurne, son sommeil, son appétit, ses sécrétions hormonales sont rythmés également par le jour et la nuit. Ainsi, les glandes surrénales (petites glandes qui coiffent le rein) produisent des hormones (cortisol) nécessaires à l'utilisation des aliments, la régulation de la tension artérielle et au maintien du tonus. La production de ces hormones est maximum à la fin de la nuit. Chez les ouvriers qui travaillent uniquement de nuit ce rythme est inversé : les hormones surrénales s'élèvent la nuit et s'abaissent le jour.

Or pour « s'adapter » à un nouveau rythme il faut au moins une semaine. Dans le travail posté si le rythme change tous les huit jours ou même plus fréquemment, l'organisme est en constant déséquilibre. Des fréquences de rotation plus longues (2 à 3 semaines) seraient-elles préférables ? non, puisque pendant les jours de repos, le travailleur adopte le rythme de son entourage familial et cela suffit à le désadapter.

Les possibilités de récupération de la fatigue sont diminuées chez le travailleur posté, ainsi les accidents du travail augmentent en gravité la nuit. Ce qu'ils ressentent le plus, c'est la fatigue, la vie irrégulière, le manque de sommeil, la nécessité de prendre sur son temps de repos pour avoir une vie normale. « Si on veut avoir une vie de famille on ne peut pas dormir assez ».

Les troubles du sommeil augmentent avec l'âge, les charges

familiales, le désir de participer à l'activité familiale et ont tendance à se fixer définitivement après plusieurs années de trois/huit. Une étude faite par les syndicalistes CFDT de la Sollac a montré que l'utilisation des somnifères double dès que l'on travaille la nuit.

boîte entre ouvriers des différentes équipes.

Comme l'ont dénoncé les syndicalistes de Grenoble, la vie familiale est sabotée : « la femme empêche les enfants de jouer ou les couche pour ne pas déranger le mari qui dort pendant la journée, les horaires



Les sidérurgistes menacés de licenciements, sont parmi les plus touchés par le travail posté. Mais, cette forme d'organisation du travail frappe aussi de plus en plus largement d'autres catégories de la classe ouvrière.

Voilà le lot des postés : 31,4 % se font soigner pour une de ces trois maladies :

nerfs 15 %

maladies de l'estomac 17,3 %

maladies des intestins 7,6 %

Ce que disent les travailleurs postés : « Les heures de repas sont irrégulières, l'estomac n'a pas le temps de se reposer avec tous ces casse-croûtes ; on fume trop la nuit. Le casse-croûte de la nuit est dur à digérer et à midi je n'ai pas faim. J'ai l'estomac toujours mal foutu. Je n'étais pas comme ça avant de travailler ici ! »

La perte d'appétit, les brûlures d'estomac, les ulcères gastriques, les inflammations (gastrites, colites), les troubles nerveux, diminution de la vigilance (et augmentation du risque d'accidents du travail)... voilà les conséquences directes du travail posté.

Ce travail marginalise les travailleurs, leur rend difficile une activité politique et syndicale suivie, plus difficiles aussi les réunions sur la

de repas changent sans arrêt, les contraintes imposées au couple sont importantes et les divorces plus nombreux chez les postés.

Les luttes des postés ont montré leur refus d'une organisation du travail conçue en fonction seule de la production et non de l'ouvrier.

A Bordeaux dans une usine de verrerie, ils ont obtenu que les fours tournent au ralenti la nuit, donc suppression de la majorité de l'équipe de nuit, à Laval grève du travail du samedi pour faire entendre leurs revendications, à Usinor grève pour demander une cinquième équipe.

Ce qu'ils demandent c'est la limitation du travail posté aux cas où il est techniquement indispensable, la limitation du temps de travail par la généralisation de la cinquième équipe. C'est l'aménagement des conditions de travail pour pouvoir prendre les repas à heure fixe à l'usine comme à la maison, pour diminuer l'usure physique en aménageant des temps de repos pendant les heures de travail.

Programme télé

MERCREDI 20 AVRIL

TF 1

13 h 00 - TF 1 actualités
13 h 25 - Les visiteurs du mercredi
18 h 00 - À la bonne heure
18 h 35 - Les patapluches
18 h 40 - L'île aux enfants
19 h 00 - Les lettres volées
19 h 15 - Petrus, pétro, pétrole
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Eh bien... raconte !
20 h 00 - TF 1 actualités
20 h 30 - Opération Clémentine. Dramatique
21 h 50 - Archives du XX^e siècle
22 h 45 - TF 1 actualités
23 h 00 - Fin des émissions

A 2

13 h 35 - La télévision régionale
13 h 50 - Mercredi animé
14 h 00 - Aujourd'hui madame
15 h 00 - Ma sorcière bien-aimée
15 h 25 - Flipper le dauphin

16 h 00 - Un sur cinq
18 h 45 - Flash information
18 h 55 - Des chiffres et des lettres
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Le journal
20 h 00 - Questions de temps. Aujourd'hui : Raymond Barre
20 h 55 - Football : Borussia Mönchengladbach - Dynamo de Kiev.
22 h 45 - Capitaines et rois. Feuilleton américain
23 h 45 - Les nouvelles
23 h 50 - Fin des émissions

FR 3

18 h 10 - Amphie CNAM
18 h 45 - Feu rouge, feu vert
19 h 05 - Une façon de vivre
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre. Aujourd'hui : Lutte ouvrière avec Arlette Lagullier
19 h 55 - FR 3 actualités
20 h 00 - Les jeux de 20 heures
20 h 30 - Un frisson dans la nuit. Film américain
22 h 10 - FR 3 actualités
22 h 25 - Fin des émissions

LA JUSTICE AU QUOTIDIEN

les prud' hommes: la "justice" du travail

par Yves Beaumont

De plus en plus souvent, la justice est mêlée à la «solution» des conflits du travail. Les grévistes qui occupent leurs usines sont de plus en plus menacés par des décisions d'expulsions prises par les tribunaux. Face à la répression anti-syndicale, on

cherche à obtenir en justice la réintégration d'un délégué licencié. Cette intervention de l'appareil judiciaire en matière de travail est morcelée entre plusieurs juridictions.

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Ces juridictions sont créées par décret. Elles sont paritaires : elles comportent deux représentants patronaux et deux représentants ouvriers. Les conseillers ouvriers sont élus par tous les ouvriers de la profession concernée pour une durée de 6 ans et renouvelables par moitié tous les 3 ans, (les conseillers patronaux sont eux aussi élus, mais par les patrons). Pour être électeur il faut : être inscrit sur les listes électorales pour les élections politiques, exercer la profession concernée par l'élection depuis 3 ans au moins, l'avoir exercée pendant un an dans un ou plusieurs établissements appartenant au ressort du conseil de prud'hommes concerné, être inscrit sur la liste électorale spéciale pour les élections prud'homales. Ces conditions éliminent les travailleurs immigrés, les jeunes, tous les travailleurs qui pour diverses raisons ont été contraints à changer de profession. Qui plus est, le vote n'a pas lieu à l'usine, mais à la mairie, et il se déroule le dimanche. Le résultat est que le taux d'abstention est considérable. Les syndicats réclament à juste titre que les élections aient lieu dans l'entreprise, un jour de la semaine, et que l'inscription des travailleurs sur les listes soit faite automatiquement par l'employeur.

39% SEULEMENT DES TRAVAILLEURS CONCERNÉS

Un deuxième aspect de ces conseils de prud'hom-

mes est leur nombre : il n'y en a pas partout en France, ni pour toutes les professions. Chaque conseil est créé par un décret particulier qui énumère les villes, et surtout les professions pour lesquelles il est compétent.

1974, seuls 39% des travailleurs relevaient d'un conseil de prud'hommes.

Même si l'on remplit toutes les conditions pour s'adresser au conseil, d'autres obstacles se présentent.



13 octobre 1976 : manifestation des employés de la Compagnie des Transports Bizontins devant le palais de justice de Besançon.

Si l'on habite dans une ville où il n'y a pas de conseil, ou si l'on fait partie d'une profession pour laquelle le conseil n'est pas compétent, il faut s'adresser au juge d'instance. C'est une complication supplémentaire pour les travailleurs. De plus, les listes de professions sont souvent dépassées : c'est ainsi que les décrets énumèrent les enfileurs de perles, les tonneliers, les cochers, les charretiers mais bien souvent les professions nouvelles (comme dans l'électronique) ne sont pas prévues...

À l'intérieur de chaque conseil, on a calculé qu'en

En fait, les décisions sont plus fonction des rapports de forces que du droit. Dans les branches où les syndicats sont solidement organisés, les travailleurs obtiennent des jugements plus favorables que dans celles où l'implantation syndicale est faible. En effet dans ce dernier cas, les travailleurs ouvriers sont plus facilement victimes de pressions patronales. Ainsi il vaut mieux pour le travailleur relever de la section de la métallurgie que de celle du bâtiment. De plus, dans beaucoup de cas, ce ne sont pas les conseillers qui rédigent le jugement, mais le secrétaire du conseil, fonctionnaire

nommé par le préfet qui est tout puissant dans son conseil et qui ne connaît même pas forcément très bien le droit du travail. Par ailleurs, le conseil est présidé alternativement par un conseiller ouvrier et un

cas d'urgence, le juge des référés peut ordonner des «mesures qui ne se heurtent à aucune contestation sérieuse ou que justifie l'existence d'un différend» (art. 808 du Code de Procédure civile). Il peut prescrire «les mesures conservatoires ou de remise en état qui s'imposent, soit pour prévenir un dommage imminent, soit pour faire cesser un trouble manifestement illicite» (art. 809). Il a donc en fait de très larges pouvoirs et les patrons ont utilisé ses pouvoirs pour régler leurs comptes avec les travailleurs en lutte. Estimant qu'une occupation d'usine est un «trouble manifestement illicite», ils obtiennent assez fréquemment en référé l'expulsion des travailleurs. Mais quelques juges de référés ont refusé ce système en faisant valoir qu'il n'y avait pas urgence ou qu'il y avait une contestation sérieuse sur le fond.

On peut retourner cette arme des référés contre les patrons. C'est ainsi qu'on

obtient en référé la réintégration de délégués licenciés irrégulièrement, la Cour de Cassation ayant considéré que le licenciement irrégulier d'un délégué est une «voie de fait», c'est-à-dire un trouble manifestement illicite que le juge doit faire cesser.

Le juge des référés est le président du Tribunal de Grande Instance ou un de ses vice-présidents. Ce sont des gens choisis pour leur docilité et leurs décisions sont le plus souvent largement favorables aux patrons.

Dans certains cas, les patrons ont eu recours pour ordonner une expulsion de travailleurs à la procédure des ordonnances sur requête. C'est une ordonnance prise par le président sur simple demande et sans débat contradictoire. C'est un véritable détournement de procédure car elle est prévue pour les cas où il n'y a pas de litige : or s'il y a une occupation, c'est bien qu'il y a un litige.

Procédure complexe : barrière contre la défense des travailleurs

Les travailleurs rencontrent encore de graves obstacles dans la procédure. Celle-ci se déroule en deux temps : une phase de conciliation et une phase de jugement si la conciliation a échoué. Dès la conciliation, on peut obtenir des mesures importantes : paiement du préavis et des salaires échus dans la limite de 3 mois, délivrance des documents sociaux permettant de s'inscrire au chômage, etc. Encore faut-il le savoir.

En effet, le travailleur n'est pas obligé de se faire assister d'un avocat, un représentant du syndicat peut l'assister, mais il peut très bien se présenter seul. En ce cas, il est à peu près sûr de se perdre dans les dédales de la procédure. En plus de la complexité des textes, dispersés entre le décret d'institution du conseil, le Code du Tribunal et le Code de Procédure civile, il y a des pratiques coutumières propre à chaque conseil. À Paris notamment, il faut être initié pour s'y retrouver dans une audience de prud'hommes, mais pas partout et elle est peu utilisée car il est souvent préférable de s'adresser au président du tribunal de grande instance : là encore il faut le savoir.

Sous leurs couleurs de juridiction paritaire, les conseils de prud'hommes ne sont pas, loin de là, un outil permettant la défense effective des travailleurs.

La CGT et la CFDT, dans une déclaration commune, ont posé des revendications en 7 points :
1 - généralisation des conseils à tout le territoire.
2 - compétence généralisée à tous les litiges juridiques du travail ; en effet à l'heure actuelle, les conseils ne sont compétents que pour les litiges individuels
3 - des élections modernisées.
4 - une organisation intérieure plus efficace.
5 - des pouvoirs accrus, pouvant même permettre d'ordonner la réintégration d'un salarié.
6 - une procédure simplifiée.
7 - une participation de l'État pour le financement.

Il n'y a pas de conseils de prud'hommes au niveau de l'appel : ce sont des magistrats professionnels qui jugent. Le sens des jugements varie alors avec l'appartenance syndicale, ils sont souvent plus favorables aux travailleurs que les conseils de prud'hommes.

LES TRIBUNAUX CIVILS

1 - LE TRIBUNAL D'INSTANCE

Le juge d'instance intervient aussi si les conseillers prud'hommes n'arrivent pas à se mettre d'accord entre eux et s'opposent à 2 contre 2. Il tranche le conflit, il est alors *juge départiteur*.

2 - LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Il intervient pour les référés. Le référé est une procédure d'urgence ; en

Organigramme de l'appareil judiciaire (partiel)

